

Sûreté nationale

Plus d'un quintal de kif traité en provenance du Maroc saisi

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7409 - JEUDI 12 FEVRIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Production du lait infantile en Algérie
**Giplait signe
un accord avec la société
biélorusse «Bellakt»**

P04

C'est le ministre de la Santé
qui l'a annoncé officiellement

Lancement imminent de la greffe du cœur

Lire en page 03

P07

ORAN

Un plan «B» pour faire barrage à la spéculation
**Plus de 300 tonnes de viandes blanches congelées
mises sur le marché local**

«Projet Innovant»

L'Université d'Oran 1 obtient 11 labels

Salon international de l'industrie automobile et de la sous-traitance
La 1ère édition avec la participation de 100 exposants



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Commissions paritaires pour le Code de la route et la loi criminalisant la colonisation

Le Conseil de la nation approuve les listes de ses représentants



Les membres du Conseil de la nation ont approuvé, mardi, les listes des représentants du Conseil au sein des deux commissions paritaires chargées d'examiner les dispositions faisant l'objet de divergence entre les deux chambres du Parlement, relatives au texte de loi portant Code de la route et au texte de loi criminalisant la colonisation française en Algérie. Cette approbation est intervenue lors d'une séance plénière présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil de la nation, qui a précisé que les deux

listes ont été «approuvées à l'unanimité par 58 membres, un nombre dépassant le quorum légal fixé à 30 membres». Les deux listes ont ainsi été adoptées, chacune composée de 10 membres titulaires et de 5 membres suppléants au sein de chaque commission. L'étape suivante, à l'issue de ce vote, consistera en «l'échange des listes avec l'Assemblée populaire nationale (APN), afin de permettre aux deux commissions de se réunir et d'entamer leurs travaux conformément aux procédures légales en vigueur», a-t-il ajouté.

Front El-Moustakbal

Journée d'étude sur la numérisation et les technologies de la communication

Le Front El-Moustakbal a organisé, mardi à Chlef, une journée d'étude sur la numérisation et les technologies de la communication au profit de ses militants. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président du parti, Fateh Boutbig, a déclaré que "l'Algérie est aujourd'hui le symbole des réalisations, des acquis et des réformes, et nous, en tant qu'acteurs politiques, sommes appelés à bâtir une conscience politique forte, d'autant plus que nous serons confrontés à de prochaines échéances politiques", appelant à la nécessité

de renforcer le front intérieur pour faire face aux différents défis. Il a, aussi, souligné l'importance de l'unification des rangs afin que l'Algérie demeure forte, et de poursuivre le processus de développement national, par fidélité aux sacrifices des chouchada et des moudjahidine. Concernant cette journée d'étude, M. Boutbig a indiqué que le Front El-Moustakbal accorde une "grande importance" au domaine de la numérisation et de la technologie, en raison de leur "rôle majeur dans la construction de la conscience politique".

Energies renouvelables

Adjal reçoit une délégation de la Société financière internationale

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu, dimanche à Alger, une délégation de la Société financière internationale (SFI), conduite par son vice-président pour l'Afrique, Ethiopis Tafara, avec lequel il a examiné les perspectives de coopération, de partenariat et d'investissement dans le secteur de l'énergie, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du ministère en pré-

sence de ses cadres, d'un représentant du ministère des Finances et des responsables exécutifs de la SFI, et s'inscrivant dans le cadre du renforcement de la coopération extérieure et de l'élargissement du partenariat international de l'Algérie, notamment à l'échelle continentale, a permis aux deux parties d'examiner les mécanismes à même de consolider le partenariat bilatéral aux niveaux national et international, précise la même source.

Chargé par le président de la République

Attaf à Addis-Abeba pour la 48ème session du Conseil exécutif de l'UA



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, mardi, à Addis-Abeba pour participer aux travaux de la 48e session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), prévus mercredi et jeudi, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion ministérielle, qui intervient dans le cadre de la préparation

du Sommet de l'UA, prévu samedi et dimanche, permettra d'"examiner des questions et des dossiers en lien avec le rôle et la place de l'action africaine dans le traitement des principaux défis politiques, sécuritaires et en matière de développement auxquels est confronté le continent", précise le communiqué. En marge des travaux du Conseil exécutif, le ministre d'Etat tiendra des rencontres bilatérales avec nombre de ses homologues de pays africains frères.

Chelghoum-Laïd (Mila)

Le SG du RND préside une rencontre avec les militants du parti

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Moudher Bouden, a présidé, mardi soir à Chelghoum-Laïd (Mila), une rencontre avec les militants et les cadres du parti. Dans un discours prononcé à cette occasion, M. Bouden a appelé à "l'engagement dans la vie politique, à une participation intense aux prochaines échéances électorales et au choix des compétences à même de représenter le peuple et répondre à ses aspirations". M. Bouden a par ailleurs salué "les progrès économiques réalisés par l'Algérie grâce à l'exploitation de ses ressources naturelles, notamment le fer de la mine de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, et le

phosphate de Bled El Hadba, dans la wilaya de Tébessa". Le même responsable politique a évoqué, d'autre part, la récente rencontre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec les médias et les "messages forts" qu'elle contenait, lesquels ont été favorablement accueillis par de nombreux pays arabes. S'agissant des affaires locales, le SG du RND a salué les investissements réalisés dans le secteur agricole, notamment dans les communes de la région sud de la wilaya de Mila. M. Bouden animera demain (mercredi), toujours dans la wilaya de Mila, une rencontre similaire avec les militants de son parti dans la commune de Ferdjiousa.



LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

C'est le ministre de la Santé qui l'a annoncé officiellement

Lancement imminent de la greffe du cœur

Par B.Kamel

Une greffe d'organe est une thérapeutique qui consiste à remplacer un organe humain non fonctionnel par un autre qui peut être celui d'une personne décédée sauf que cette question de transplantation d'organes a été durant longtemps sujet à débat contradictoire et à la controverse des spécialistes. Ces dernières années, forts des amendements introduits à la législation algérienne, les scientifiques consentent à admettre le rôle déterminant des greffes d'organes pour sauver des vies de patients des listes d'attentes dans les hôpitaux. La réussite de la première greffe d'organe réalisée en Algérie en mai 2022 concernant le prélèvement d'un foie et de deux reins d'un patient décédé, pour sauver la vie de trois malades, a ouvert les portes sur les perspectives d'une filière médicale et scientifique dont la finalité est d'aider les patients à survivre à leur pathologie souvent gravissime car due à un dysfonctionnement d'un organe du corps humain. Quels autres organes peuvent être transplantés aujourd'hui ? Qu'en est-il de la greffe du cœur ? Depuis plusieurs années les transplantations des reins avaient connu de francs succès de même que la synchronisation et les placements des piles régénératrices d'une durée de validité de dix ans dans les cœurs pour sauver les malades cardiaques. Du nouveau en Algérie. On peut en effet remplacer carrément un

cœur grâce à des techniques de chirurgie innovantes. En effet, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a annoncé officiellement le lancement imminent de la chirurgie de transplantation cardiaque en Algérie au cours de l'année 2026. Une avancée majeure qui s'inscrit dans une stratégie de coopération internationale et de développement de la médecine de pointe. Ce qui marque un tournant décisif pour le système de santé algérien tant il est désormais permis aujourd'hui de transplanter un cœur chez un patient malade grâce à la technologie de pointe. Par la voix de son Secrétaire général, Mohamed Talhi, qui a lu son allocution lors d'une journée parlementaire organisée par le Conseil de la Nation, le ministre de la Santé a confirmé que l'Algérie franchira une étape historique cette année : le début effectif des greffes de cœur sur le territoire national. Pour garantir le succès de ces interventions complexes, le ministère mise sur la collaboration. Ce projet sera réalisé en coordination étroite avec plusieurs pays pionniers disposant d'une expérience avérée dans le domaine de la transplantation d'organes en général, et cardiaque en particulier. Le ministre a souligné que le développement de la transplantation d'organes est une priorité absolue. C'est, selon lui, «l'unique espoir» pour des milliers de patients figurant sur de longues listes d'attente. Outre l'aspect humain, cette souveraineté médicale vise deux objectifs clés :

Réduire les coûts exorbitants des prises en charge et des transferts pour soins à l'étranger et moderniser le plateau technique national pour répondre à une demande croissante. Malgré l'ambition affichée, le ministre n'a pas occulté les défis. Ce genre d'opérations délicates exige un personnel médico-chirurgical et un savoir-faire hautement qualifié. Cependant force est de se demander quel sera le nombre de greffes de cœur toléré en une année et est-ce que nous avons les potentialités nécessaires pour répondre à une demande croissante quand les offres de cœur sont réduites ? D'une manière générale, les chiffres actuels montrent un décalage entre les besoins des patients et l'offre de soins. Greffe rénale : Depuis 1986 (date de la première opération au CHU Mustapha Pacha), seules 1 600 interventions ont été réalisées. Cellules souches : Cette activité reste extrêmement centralisée, le centre Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger demeurant l'unique structure nationale spécialisée dans le traitement des cancers du sang et des anémies sévères par greffe de moelle. Pour inverser cette tendance, un programme national de développement a été mis en place sous l'égide de l'Agence Nationale des Greffes. Ce plan d'action aura pour mission de piloter la montée en puissance de la transplantation dans le pays, avec le lancement de la greffe cardiaque comme fer de lance de cette nouvelle dynamique médicale.

Communiqué du Conseil des ministres

Ramadhan, l'eau et les programmes complémentaires

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mardi, une réunion du Conseil des ministres, consacrée notamment au suivi des mesures d'approvisionnement du marché national en produits de large consommation durant le mois sacré de Ramadhan, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS: "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres, consacrée au suivi des mesures d'approvisionnement du marché national en produits de large consommation durant le mois sacré de Ramadhan et à l'état d'avancement des programmes complémentaires destinés aux wilayas de Khenchela, Tissemsilt, Djelfa et Tindouf. Après présentation de l'ordre du jour du Conseil des ministres, suivie de la présentation, par Monsieur le Premier ministre, des activités du Gouvernement au cours des deux dernières semaines, Monsieur le président de la République a donné les instructions, directives et orientations suivantes:

Secteur des ressources en eau
Le président de la République a, d'emblée, enjoint au ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique de lancer, au cours du mois prochain, la réalisation de deux stations de dessalement de l'eau à Tamanrasset et Tindouf, au profit des habitants de ces deux wilayas, insistant sur le caractère stratégique de ces deux projets pour les habitants de notre Grand Sud. Il a ordonné la réalisation d'une nouvelle station d'épuration et de traitement des eaux usées à Tindouf, destinée notamment aux projets agricoles promoteurs. Le président a enjoint au ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique de redoubler de vigilance et de renforcer les mesures de précaution et de contrôle lors des opérations de délestage des eaux excédentaires des barrages pleins. Le chef de l'Etat a insisté sur l'importance capitale du respect des plans de distribution de l'eau potable à l'échelle nationale tout au long de l'année, estimant que l'interruption de l'alimentation en eau potable ayant touché les habitants de la wilaya de Chlef, avant d'être récemment rétablie, est totalement inacceptable et engage la pleine responsabilité des concernés. Il a fermement mis en garde contre tout laxisme pouvant

conduire à de telles situations.

Préparatifs pour le mois sacré de Ramadhan

Le président de la République a ordonné de réunir toutes les conditions à même de permettre aux citoyens de passer le mois de Ramadhan dans la sérénité et la quiétude, compte tenu de la sacralité de ce mois d'entraide et de solidarité. Il a enjoint de renforcer l'action gouvernementale durant le mois de Ramadhan, afin qu'elle soit positive et efficace face à toutes les préoccupations. Il a également salué la disponibilité des différents produits, y compris agricoles et d'origine animale, soulignant que cette abondance doit impérativement se répercuter de manière positive sur les prix durant ce mois sacré.

Programmes complémentaires pour les wilayas de Khenchela, Tissemsilt, Djelfa et Tindouf

Le président de la République a salué la concrétisation de tous les programmes complémentaires et la mise en œuvre de leurs projets dans les délais prévus. Il a ordonné au Gouvernement d'élaborer de nouveaux programmes complémentaires au profit des wilayas les moins développées, notamment celles récemment créées".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Une fièvre ramadanesque s'empare des citoyens

C'est en ce mois de Ramadan que fut révélé le Coran en guide (hudâ) pour les hommes (vers la juste voie), et comme preuves évidentes de la bonne orientation et du discernement.
Baqara / Coran

Cela devient naturel, quand l'on sait qu'il y a un seul mois sacré du Ramadhan, mais avec des approches différentes. La plupart des citoyens le considère comme une des coutumes, formant le complexe des traditions caractérisant la société algérienne. En dépit de son caractère et son inspiration religieuse, chaque algérien aurait réussi à se doter d'une idée tout à fait privée dans l'interprétation des enseignements sacrés. A connaître bien les règles à suivre avant, pendant et après l'expiration du mois, nous n'avons guère besoin de cette fièvre ramadanesque. Au contraire et selon les préceptes religieux, c'est en ce mois qu'en principe les fièvres doivent s'atténuer, afin de laisser la place au recueillement, à l'altruisme, à la compassion. C'est une période de l'année suffisamment longue où l'on devrait normalement se remettre en cause, après onze mois de cavale. Et puisque tout ne marche pas dans l'ordre, suivant une logique, nous nous sommes astreints à voire toutes ces aberrations à travers le prisme de notre propre logique déraisonnée. Toute chose en nous laisse penser à cette déviation par rapport aux injonctions des textes sacrés. C'est une faiblesse de la nature humaine, toujours rebelle face aux impératifs. Agissant en bons connaisseurs du marché, donc ceux observant un culte pour l'argent y voit une occasion à ne jamais rater, afin de profiter au maximum de cette fièvre ramadanesque qui s'empare des gens. Finalement, l'on vient de mettre au point un montage alliant observance religieuse et un ensemble de traditions héritées des anciens... Cela n'empêche pas de trouver, à différents endroits, des fidèles à la foi fervente et à l'observance scrupuleuse, s'efforçant d'être à la hauteur de leurs ambitions. Il n'existe pas de société uniforme ou une société de cyborg...c'est justement la diversité qui donne à la société sa splendeur et sa force. C'est la lutte des contraires qui alimente sa turbine en énergie. Les êtres humains devraient réagir, en tant qu'êtres humains, avec leur faille et leur tare. Nos jugements sont de simples remarques et non des réquisitoires contre tel ou tel comportement. Contre telle ou telle pensée...Il n'y a qu'un seul Être Suprême qui est censé juger ses créatures....

Journée parlementaire

Appel à la relance de l'ANG et à la création d'un registre du don d'organes

Les participants à la Journée parlementaire sur la transplantation d'organes en Algérie, organisée, mardi, par le Conseil de la nation, ont appelé à la relance de l'Agence nationale des greffes (ANG) et à la création d'un registre national du don d'organes, assurant que la réussite du programme national repose sur la clarté du référent religieux qui renforce la confiance dans le don. Au terme de cette Journée parlementaire, intitulée "La transplantation d'organes humains, entre dimensions religieuse, juridique et médicale", les participants représentant différents secteurs ont affirmé que le succès du programme national de transplantation d'organes repose à la fois sur la clarté du référent religieux qui renforce la confiance dans le don et la solidité du cadre juridique. Dans leurs recommandations, les participants ont notamment appelé à "relancer l'Agence nationale des greffes, en renforçant ses prérogatives et en la dotant des moyens humains et matériels nécessaires". Ils ont également préconisé "la création de trois pôles hospitaliers régionaux spécialisés dans la transplantation, dotés des équipements médicaux les plus modernes pour assurer ses services vitaux dans toutes les régions du pays".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Cancer en Algérie, un combat collectif

Le cancer n'est plus un simple enjeu médical : il est devenu, en Algérie, un défi national à l'échelle sociétale. Chaque année, plus de 56 000 nouveaux cas sont recensés, touchant hommes et femmes, adultes et enfants, et faisant du dépistage précoce une nécessité vitale. Lors de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a rappelé que « la lutte contre le cancer constitue une priorité nationale majeure », en détaillant les quatre axes de la stratégie : prévention, dépistage, prise en charge thérapeutique et recherche scientifique. Dans les hôpitaux, des mesures concrètes se mettent en place : 25 nouveaux services de radiothérapie, cinq établissements hospitaliers spécialisés en cours de finalisation, et l'acquisition de générateurs de rayons X pour répondre à l'urgence des soins. La numérisation des dossiers médicaux et des plateformes de radiologie à distance illustre l'effort pour moderniser le parcours du patient et faciliter le suivi. Mais comme le rappelle le professeur Fatiha Gachi, oncologue pédiatrique, «seuls 28 lits sont opérationnels sur 60 au Centre Pierre et Marie Curie, il faut ouvrir le reste et renforcer le personnel». La prévention demeure le meilleur combat. Adda Bounedjar, président de la Commission nationale, souligne que le tabagisme, l'obésité et la sédentarité sont autant de facteurs de risque évitables. La vaccination contre le cancer du col de l'utérus, prévue dès 2026, et le dépistage régulier des adultes à risque, deviennent des armes incontournables pour inverser la tendance. Les progrès sont tangibles : taux de dépistage amélioré, centres modernisés, registre national du cancer. Phanuel Habimana, représentant de l'OMS en Algérie, insiste : l'Algérie dispose désormais des moyens pour devenir un modèle régional, à condition de poursuivre l'effort collectif et d'atteindre toutes les wilayas. Dans ce combat, l'État et la société civile doivent conjuguer leurs efforts. Comme le résume le ministre : «La lutte contre le cancer est une responsabilité collective». Une phrase qui, face à la montée des cas et à la complexité de la prise en charge, résonne comme un appel urgent à la mobilisation de tous.

Production du lait infantile en Algérie

Giplait signe un accord avec la société biélorusse «Bellakt»



Le groupe Giplait a signé, mardi en Biélorussie, un accord de coopération et de partenariat avec la société biélorusse Bellakt pour la fabrication et la production de lait pour nourrisson en Algérie, indique un communiqué du groupe. La signature de cet accord intervient à l'occasion de la visite de travail d'une délégation de Giplait en Biélorussie, conduite par la directrice générale du groupe, Samah Lahlouh. Ont assisté à la cérémonie de signature, la directrice générale du groupe Giplait et nombre de ses cadres, la représentante du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation biélorusse, Ekaterina Va-

lerievna Fomenok, la directrice générale-adjointe de Bellakt, Tatiana Olegovna Gorkavik, ainsi que des cadres de la société. Cet accord se veut une réponse aux recommandations et résultats issus de la visite effectuée en Algérie par une délégation biélorusse, composée du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et du président exécutif de la société Bellakt, laquelle s'est rendue à la filiale de la laiterie de Rouiba dans le cadre du Forum d'affaires algéro-biélorusse tenu en décembre dernier et ce, "en consécration de la dynamique positive mutuelle ayant marqué la visite", précise la même source.

Finance

L'Académie algérienne de la FinTech installe son comité de gouvernance

Les membres du comité de gouvernance de l'Académie algérienne de la FinTech, née d'un partenariat entre la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) et l'Institut de la formation bancaire (IFB) ont été installés, mardi à Alger, dans le cadre de la mise en place de programmes de formation spécialisés dans les filières bancaires et financières. Cette instance aura pour mission de proposer des programmes de formation ainsi que des actions de sensibilisation et de vulgarisation de la FinTech au profit des professionnels de la finance, contribuant ainsi au développement des compétences dans les domaines bancaire et financier. Le comité est composé de Moussa Abdelkader, président du réseau d'entreprises "Dabyan", Ab-

delkrim Lachab, directeur de l'ingénierie pédagogique à l'IFB, Ali Benali, directeur des formations thématiques et spécifiques au sein du même institut, Nazim Sini, directeur du Conseil scientifique de la COSOB, ainsi que Mehdi Boubetra et Saïd Amine Halouane, sous-directeurs à la COSOB. Par ailleurs, l'IFB a lancé, en partenariat avec Dabyan, spécialisée dans le paiement électronique, un cursus de formation en monétique et digitalisation des paiements, destiné aux professionnels de la finance. Ce cursus comprend notamment un master professionnel s'étalant sur deux ans, des formations professionnelles qualifiantes et certifiantes, des activités de recherche et développement en matière de solutions digitales. Dans ce cadre, le directeur général de l'IFB, Athmane Malek a

souligné que ce partenariat repose sur "une synergie intellectuelle et la mutualisation des moyens, dans l'objectif de renforcer les capacités nationales en matière de formation qualifiante et certifiante dans le domaine bancaire et financier". Il a également mis l'accent sur la nécessité pour les banques d'intégrer davantage les nouvelles technologies, dont la blockchain, affirmant que de grands espoirs sont placés dans ce partenariat pour contribuer à la modernisation des systèmes de paiement. Créé en 1989 par les banques et les établissements financiers algériens, l'IFB assure la formation, le perfectionnement et la qualification professionnelle de leurs personnels en exercice, à travers divers types de formations alignés sur les besoins émergents du secteur.

Sous-traitance

Pilier incontournable pour la promotion de l'intégration industrielle

Le directeur général des petites et moyennes entreprises et de la promotion de l'innovation au ministère de l'Industrie, Abdelaziz Rebai, a souligné, mardi soir à Oran, que le développement de la sous-traitance industrielle est devenu un choix stratégique incontournable pour promouvoir l'intégration industrielle et bâtir une base de production nationale solide. Dans son intervention à une table ronde intitulée "La sous-traitance et l'intégration industrielle : défis, opportunités et

perspectives", organisée dans le cadre d'une journée d'étude initiée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) sous le thème "L'investissement productif au service de la sous-traitance et de l'intégration industrielle", en marge de la première édition du Salon "Mécanica Algérie", tenu au Centre des conférences "Mohamed Benahmed" d'Oran, le même responsable a affirmé que l'activité de fabrication et de montage automobile en Algérie est désormais, sur le plan réglementaire, directement liée à l'implantation d'une sous-traitance locale performante. Il a précisé que la sous-traitance constitue un levier efficace pour le développement des petites et moyennes entreprises, en ce qu'elle permet la réduction des coûts, le transfert de technologie et la création de nouvelles valeurs industrielles, tout en renforçant la flexibilité de ces entreprises et leur capacité d'adaptation aux exigences du marché et aux mutations industrielles. Le responsable a également indiqué que le ministère de l'Industrie a adopté une approche intégrée visant à inscrire le développement de la sous-traitance et de l'intégration locale au cœur de sa politique industrielle. A ce titre, il a évoqué l'aspect réglementaire concrétisé par la création d'une sous-direction dédiée au développement de la sous-traitance et de l'intégration locale au sein de la structure centrale du ministère, chargée de l'élaboration de la stratégie, de la diffusion de l'information et de l'assurance de la coordination entre les différents acteurs du secteur. Il a, par ailleurs, souligné que la loi sur l'investissement accorde à la sous-traitance le statut d'activité principale, lui permettant de bénéficier de divers avantages et incitations, en plus des privilèges prévus par la loi de finances complémentaire de 2022 au profit des opérateurs de ce do-

maine. Le même responsable a affirmé que le secteur de l'industrie automobile figure parmi les domaines où l'importance de la sous-traitance est la plus manifeste, expliquant que toute activité de montage ou de fabrication de véhicules est désormais conditionnée par l'existence d'un réseau local de sous-traitance capable de répondre aux normes techniques et industrielles requises. Sur le plan opérationnel, M. Rebai a indiqué que le ministère de l'Industrie a défini une stratégie claire pour le développement de la sous-traitance industrielle, à travers la structuration de l'écosystème industriel des différents intervenants, la mise en place en 2023 d'un comité de suivi du secteur des pièces de rechange, ainsi que l'orientation des efforts vers le développement de secteurs stratégiques tels que la mécanique, la sidérurgie et l'industrie automobile. Il a ajouté que l'objectif consiste à porter le taux d'intégration locale dans les chaînes de valeur industrielle, notamment dans le secteur automobile, à plus de 30 pourcent d'ici la fin de l'année 2026. Cette rencontre a également été marquée par les interventions de plusieurs acteurs économiques, dont le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar Rekkache, qui a présenté le rôle de cette institution dans l'accompagnement et le soutien des projets d'investissement productifs dans les domaines de la sous-traitance et de l'intégration industrielle, ainsi que le président de la Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat Ouest, Rachid Bekhchi, le délégué du Conseil du renouveau économique algérien à l'Ouest, Mohamed Amine Tazi, et Ali Maamri, directeur général de la société IDE-NET, fournisseur de pièces de rechange pour la société "Stellantis Algérie", productrice des véhicules "Fiat".

Cybersécurité

Séminaire national à Alger sur le renforcement des capacités

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a organisé, mardi à Alger, en coordination avec l'Agence de la sécurité des systèmes d'information, un séminaire national sur le renforcement des capacités dans le domaine de la cybersécurité. Dans une allocution prononcée lors de cette rencontre, organisée au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a précisé que ce séminaire "s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale de la sécurité des systèmes d'information et de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la nécessité de relever le défi de la cybersécurité", en s'appuyant sur "la valorisation de la ressource humaine et des compétences expérimentées, conscientes de l'importance des missions qui leur sont confiées". Après avoir rappelé l'intérêt majeur accordé par l'Etat à cette thématique, dans le cadre des efforts visant à "opérer un saut qualitatif dans le domaine de la gestion de la chose

publique", la ministre a indiqué que l'organisation de ce séminaire "intervient dans une conjoncture marquée par une accélération sans précédent des transformations technologiques et l'émergence de menaces numériques croissantes affectant les systèmes d'information des entreprises économiques assurant des services vitaux". Elle a, à ce titre, souligné l'intérêt accordé par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels à la cybersécurité, à travers "la formation de compétences techniques capables de relever les défis sur le terrain, de répondre aux exigences des entreprises et d'accompagner la transformation numérique de l'économie nationale". Mme Arhab a, par ailleurs, insisté sur "la nécessité de mettre à jour les programmes de formation, de renforcer le volet pratique et d'intégrer les outils technologiques modernes afin d'adapter la formation aux besoins du marché du travail". Pour sa part, le Directeur général de l'Agence de la sécurité des systèmes d'information, le Général Abdeslam Belghoul, a précisé que les menaces cybernétiques "concernent l'ensemble

des institutions et instances de l'Etat, tous secteurs confondus, notamment celles disposant de systèmes d'information sensibles et de données numériques se rapportant directement au citoyen". S'agissant du thème de cette rencontre, destinée aux formateurs de la formation professionnelle dans le domaine de la cybersécurité, le Général Belghoul a indiqué qu'il "s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale de la sécurité des systèmes d'information, dans son volet relatif à la formation, à la sensibilisation et à la communication", à laquelle "le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, accordent une importance capitale". Cette rencontre "vise à adapter les spécialités de la formation professionnelle aux besoins du marché national, à développer les programmes de formation en matière de cybersécurité et à renforcer les capacités des formateurs dans ce domaine vital", selon les organisateurs.

Commission ministérielle de la fatwa

Appel à rationaliser la consommation et à éviter le gaspillage

La Commission ministérielle de la fatwa a appelé, en prévision du mois de Ramadhan, à rationaliser la consommation, à éviter l'excès et le gaspillage et à faire preuve de prudence sur les routes, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. A l'approche du mois de Ramadhan, la Commission ministérielle de la fatwa a tenu, lundi, une réunion consacrée à "l'examen de plusieurs questions liées aux règles du jeûne et à ses finalités, ainsi qu'aux comportements individuels et sociaux qui accompagnent ce mois sacré", précise le communiqué. "Partant de son devoir religieux et de sa responsabilité scientifique dans la sensibilisation de la société conformément au référent religieux national, et soucieuse de faire du mois de

Ramadhan une occasion de bienfaisance, de piété et de renforcement des valeurs de foi, de solidarité et d'entraide, la Commission a émis une série d'orientations pour le mois sacré", souligne la même source. A ce titre, la Commission a exhorté les jeûneurs à "rationaliser leur consommation, en évitant l'excès et le gaspillage" et à "s'imprégner de la jurisprudence du jeûne conformément au référent religieux national", tout en appelant les conducteurs à "faire preuve de prudence et de vigilance sur les routes". Elle a aussi invité les citoyens à se référer aux personnes compétentes et spécialisées pour la fatwa et à solliciter l'avis des médecins, notamment en ce qui concerne les autorisations du jeûne. La Commission a, par ailleurs, appelé les commerçants à "incarner les valeurs

de bienfaisance, de compassion, d'intégrité et d'honnêteté, en s'abstenant de toute fraude ou hausse exagérée des prix". Elle a en outre insisté sur la nécessité de "respecter le calendrier officiel établi par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, en coordination avec le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), notamment pour les horaires de l'imsak et l'iftar", rappelant "la licéité de s'acquitter de Zakat El-Fitr en numéraire". La Commission nationale de la fatwa a, par la même occasion, loué Allah Tout-Puissant pour "Ses bienfaits et Ses grâces, notamment les pluies bénéfiques dont Il a gratifié notre pays, l'Algérie", ainsi que pour "les réalisations accomplies dans un climat de sécurité et de stabilité".

Sidi M'hamed Ben Ali (Relizane)

Saisie et destruction de 80 kg de viande de poulet avariée

Par N. Ouadah

Dans le cadre du renforcement des opérations de contrôle des denrées alimentaires et de la protection de la santé du consommateur, l'inspection territoriale du commerce de Sidi M'hamed Ben Ali, relevant de la Direction du commerce et de la promotion des exportations de la wilaya de Relizane, a effectué une sortie de contrôle sur le terrain en coordination avec une commission mixte regroupant les services du commerce, l'inspection vétérinaire, la Gendarmerie nationale ainsi que le bureau communal d'hygiène. Cette opération, inscrite dans le programme périodique de surveillance du respect des conditions

d'hygiène et de conservation, a permis la saisie et la destruction d'une quantité de viande de poulet estimée à 80 kg. Les contrôles et l'expertise vétérinaire ont révélé que cette marchandise était impropre à la consommation humaine et présentait un risque pour la santé publique. Selon les mêmes services, les procédures légales en vigueur ont été engagées. Le contrevenant a été convoqué afin de compléter l'enquête administrative, tandis que les mesures répressives prévues par la législation et la réglementation en vigueur, notamment celles relatives au non-respect des règles d'hygiène et de sécurité sanitaire des produits alimentaires, ont été appliquées. Cette intervention s'inscrit dans le cadre des efforts

continus déployés par les autorités locales et les services de contrôle pour garantir la sécurité des produits de consommation mis sur le marché et lutter contre toute pratique susceptible de mettre en danger la santé des citoyens, notamment en ce qui concerne les produits sensibles d'origine animale. Les services concernés ont, par ailleurs, appelé les commerçants et opérateurs du secteur alimentaire à respecter strictement les conditions de transport, de stockage et la chaîne du froid, tout en se conformant aux normes d'hygiène et de qualité. Ils ont également réaffirmé la poursuite des opérations de contrôle régulières et inopinées à travers l'ensemble des communes de la wilaya.

Accidents de la route

26 morts et 1194 blessés en une semaine

Vingt-six personnes ont trouvé la mort et 1194 autres ont été blessées, dans 1073 accidents de la route survenus entre le 1er et le 7 février à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Alger avec 3 morts sur les lieux des accidents et 105 blessés, dans 110 accidents de la circulation. Par ailleurs, trois personnes sont mortes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant de dispositifs de chauffage et chauffe-eaux, dans les wilayas de Constantine (2 personnes) et de Blida (1). Les secours de la Protection civile ont, en outre, effectué 36 interventions pour la prise en charge, sur place, de 69 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, puis évacuées vers les établissements hospitaliers. La Protection civile a procédé, d'autre part, à l'extinction de 502 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (81 incendies), Blida (34) et Annaba (29). S'agissant des opérations diverses, 8162 interventions ont permis le sauvetage de 675 personnes en situation de danger.

Sûreté nationale

Plus d'un quintal de kif traité en provenance du Maroc saisi

Le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) a saisi, au cours de la semaine écoulée, plus d'un quintal de kif traité en provenance du Maroc et arrêté 03 membres du réseau criminel organisé, a indiqué mardi un communiqué des services de la Sûreté nationale. Le SCLTIS a saisi, la semaine dernière, 01 quintal et 10 kg de kif traité en provenance du Maroc, et arrêté 03 membres du réseau criminel organisé", a précisé la même source. L'opération qui a été menée suite à "des investigations de terrain approfondies dans une wilaya du sud-ouest du pays, sous la supervision du parquet territorialement compétent", a permis aux enquêteurs du SCLTIS de dévoiler le mode opératoire adopté par les membres du réseau et de déjouer une tentative d'acheminement de la cargaison de drogue saisie, a ajouté le communiqué. Les éléments de la Sûreté nationale ont également récupéré 02 véhicules utilisés pour le transport de ces poisons, selon la même source. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé d'Oran, conclut le communiqué.

Année scolaire 2025-2026

L'orientation et la réorientation des élèves se feront par voie numérique

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, dimanche dans un communiqué, que les opérations d'orientation et de réorientation des élèves au titre de l'année scolaire 2025-2026 s'effectueront par voie numérique, ce qui permettra aux parents de suivre le parcours d'orientation de leurs enfants, soulignant la nécessité de respecter les délais fixés pour chaque opération. "Le ministère de l'Education nationale informe les parents d'élèves concernés par les opérations d'orientation et de réorientation de leurs enfants au titre de l'année scolaire 2025-2026, que ces deux opérations s'effectueront par voie numérique, afin de suivre le processus d'orientation de leurs enfants", précise le communiqué. A cet effet, les parents "sont priés d'accomplir les procédures requises via l'espace parents du système d'information du ministère de l'Education nationale, en accédant au lien suivant : <https://awlyaa.education.dz>". Concernant l'orientation des élèves vers le cycle post-obligatoire (secondaire) et vers les filières de la deuxième année de l'enseignement secondaire général et technique, "les parents des élèves de 4ème année moyenne et des deux tronc communs de la 1ère année du secondaire, général et technique, doivent exprimer les vœux préliminaires d'orientation de leurs enfants via leurs comptes dans l'espace Parents durant la période allant du 10 au 28 février 2026.

WILAYA DE MOSTAGANEM
DAIRA DE ACHAACHA
COMMUNE DE ACHAACHA
NIF 095727170096225

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALE N° 06/26

Après l'infirmité de l'appel d'offres ouvert n°12/25 parce qu'il aucune offre réceptionné , Le président D'A.P.C. de ACHAACHA, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimale pour la réalisation des projets ci-après :

ENTRETIEN ET REMISE EN ETAT DES CHEMINS DE LA COMMUNE CC AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE ACHAACHA :
Lot 01 : ENTRETIEN ET REMISE EN ETAT DU CC02 ET DES VOIES SECONDAIRES AU DOUAR ZERARKA SUR 1,5 kms.
Lot 02 : ENTRETIEN ET REMISE EN ETAT DU CC02 ET DES VOIES SECONDAIRES AU DOUAR OULED TAHAR SUR 1,8 kms

Les Entreprises intéressés ou son représentant par procuration réglementaire par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de l'A.P.C. de ACHAACHA, contre paiement de 8.000,00 DA pour chaque lot.

Les soumissionnaires devront accompagner leurs offres des documents désignés ci-dessous :

CONDITION DE L'EGIBLITE :

- certificat de qualification et classification professionnelle (activité principale en travaux publics catégorie III et plus
- Avoir déjà réalisés au moins deux(02) projet des travaux Similaires (marché ou convention) justifié par des attestations de bonne exécution délivré par des maitre d'ouvrage(chaque projet)

Le dossier de candidature

1. La déclaration de candidature dûment renseignée datée et signée.
- La copie du Numéro d'identification fiscal (NIF) -La copie du registre de commerce-La copie de l'extrait de rôle apuré en cours de validité -copie du récépissé de dépôt des comptes sociaux de société auprès de la CNRC pour les EURL, SARL et les SNC -les attestations des mises à jour CNAS, CASNOS- CACOBATH en cours de validité-Extrait de casier judiciaire n°03 moins de 03 mois .
2. Extrait de casier judiciaire en cas ne portant pas la mention néant avec le jugement.
3. Déclaration de probité dûment renseignée datée et signée.
4. Copie du certificat de qualification et classification professionnelle (activité principale en travaux publics catégorie III et plus) en cours de validité à la date de l'ouverture des plis.
5. copie du statut pour la personne morale le cas échéant.
6. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
7. Bilan fiscal des 03 dernières années visées par les services des impôts.
8. liste des moyens humains dûment justifié par copies des diplômes avec attestation de déclaration CNAS ou par les nouvelles attestations d'affiliation.
9. Liste des moyens matériels délivrée par huissier justice ou PV de commissaire -priseur ou PV d'expert dûment justifiés par copies des Cartes grises ou récépissés de dépôt des cartes grises avec attestations d'assurances en cours de validité et les factures ou nouveau rapport d'expertise (durant une année)
10. (02) ou plus les attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrages (cités en condition de l'éligibilité) .

OFFRE TECHNIQUE :

1. la déclaration à souscrire dûment renseignée datée et signée
2. un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application de l'article 78 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .
3. cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite lu et accepté.
4. l'instruction au soumissionnaire portant à la dernière page , la montions manuscrite lu et accepté
5. Planning d'exécution le délai.

OFFRE FINANCIERE :

1. Lettre de soumission dûment renseignée et signée.
2. Le bordereau des prix unitaires dûment renseignée et signé.
3. Détail estimatif et quantitatif dûment renseignée et signé.

le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans ses enveloppes séparés et cachetés. indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier candidature », « l'offre technique » et « offre financière » , selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n°06/26projets ENTRETIEN ET REMISE EN ETAT DES CHEMINS DE LA COMMUNE CC AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE ACHAACHA LOT »

Le délai du retrait du cahier des charges est fixé à huit 08 jours à compter de la première publication sur les quotidiens nationaux:

La date de dépôt des offres est fixée à 10 heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 90 jours à compter de la date limite de dépôts des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis en séance publique à 10 heures au siège de l'APC.

LE PRESIDENT DE L'APC.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631002460 12.02.2026

WILAYA DE SIDI BEL ABBES
DAIRA DE AIN EL BERD
COMMUNE DE AIN EL BERD

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°02/2026

L'assemble populaire de la commune de AIN EL BERD lance Un Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec exigence de capacité minimale pour réaliser le projet :

Rénovation réseau AEP quartier Aoued et Bel Houcine centre Ain El Berd

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de L'APC de Ain El Berd (Bureau de marché) contre un paiement de 10.000,00 DA.

CONDITION D'ELIGIBILITE:

- Certificat de classification et qualification professionnelle catégorie 03 et plus activité principale hydraulique en cours de validité
- Ayant un minimum de 02 références dans le domaine objet du cahier des charges (Attestation de Bonne Exécution travaux similaires + 02 PV de réception définitive).
- Le chiffre d'affaire moyen des trois dernières années est justifié par les bilans des trois derniers exercices ; supérieure ou égale à 15.000.000.00 da (quinze millions dinars algériens)

L'offre sera adressée à Monsieur le président de L'APC dans une enveloppe fermée portant le dossier de candidature, l'offre technique et financière seront insérés dans trois enveloppes L1,L2 et L3 séparées cachetées, la référence et l'objet ainsi que la mention intégrées dans une enveloppe extérieure L4 cachetée, anonyme et portera la mention : à ne pas ouvrir avis d'appel d'offre N°02/2026 Projet Rénovation réseau AEP quartier Aoued et Bel Houcine centre Ain El Berd

Le délai de la date des remises des offres est fixé à huit (08) jours avant 10 heures du matin au bureau de marché à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et l'ouverture des plis sera le dernier jour de dépôt des offres à (10:30) du matin , Si ce dernier jour correspondant au dépôt des offres l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation sera prorogé au jour ouvrable suivant.

Composition du dossier d'appel d'offres :

1/DOSSIER DE CANDIDATURE	2/OFFRE TECHNIQUE	3/OFFRE FINANCIER
*La déclaration de candidature signée et cachetée * La déclaration de probité signée et cachetée * Certificat de qualification et de Classification (activité principale Travaux Hydraulique catégorie 03 et plus). * 02 référence travaux similaires * Les bilans trois derniers années visés par les services concernés * Attestation des comptes sociaux (EURL ou SARL) *Moyens humains et matériels justifiés. *Carte fiscale (NIF).+ Carte (NIS). *Copie du registre commerce *Statut de l'entreprise (SARL ou EURL). * relevé bancaires	*La déclaration à souscrire signée et cachetée. * Cahier des charges renseigne remplie signée et cachetée portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ». * Tout document permettant d'évaluer l'offre technique, mémoire technique justificatif et tout document exigé prévu par le cahier des charges.	*La lettre de soumission signée et cachetée. *Bordereau des prix unitaires signée et cachetée. *Devis quantitatif et estimatif signée et cachetée.

-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date de l'ouverture des offres.

-Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 10h30 au siège de la commune de AIN EL BERD.

Le Président de L'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631002438 12.02.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
WILAYA D'ORAN
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
2EME MISE EN DEMEURE
NIF 099731019271904

L'entreprise SARL AKTOUF titulaire du marché N°33/2025 portant Acquisition d'équipements médicaux au profit de l'institut du cancer à ORAN LOT N°02 : scanner , est mise en demeure sous huitaine pour la 2eme fois de se rapprocher de la Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran (Bureau des marchés) pour la notification de l'ordre de service de démarrage pour entamer l'acquisition des équipements suscitée ; Faute de quoi, la Direction de la santé et de la population procédera à la résiliation unilatérale du marché.

LE DIRECTEUR DE LA SANTE
ET DE LA POPULATION

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631002474 12.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
الدراسة العليا للعلوم البيولوجية بـ وهران
Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran

ESSBO

NIF :415020000310784

Avis d'Annulation d'Attribution Provisoire de Marché

Après désistement

Le Directeur de l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence des capacités minimales 01/SME/SDFM/SG/ESSBO/2025, portant « Travaux d'aménagement et de rénovation de l'auditorium au profit de l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran en lot unique » (Modifié), inséré dans les quotidiens nationaux « El Jamhouria » en date du 04/12/2025 et « Le Carrefour d'Algérie » en date du 07/12/2026, que :

l'avis d'attribution provisoire de marché au soumissionnaire « EURL BOUHADJAR ETPB - TCE» paru dans les quotidiens " El Jamhouria » en date du 14/01/2026 et « Le Carrefour d'Algérie » en date du 18/01/2026 est annulée après désistement de soumissionnaire.

Le Directeur

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631002453 12.02.2026

Un plan «B» pour faire barrage à la spéculation

Plus de 300 tonnes de viandes blanches congelées mises sur le marché local

Par B.Habib

La Direction de commerce de la wilaya d'Oran a annoncé, ce mardi, qu'un stock de viandes blanches congelées de 700 tonnes a été mis en place par la Société des abattoirs de l'ouest (SAO) dont plus de 300 tonnes sont destinées au marché local, en prévision du prochain mois de Ramadhan. Constatant des dérèglements des prix de la viande du poulet sur le marché depuis déjà quelques semaines et prenant acte des dernières instructions des ministères de l'Agriculture et du Commerce concernant notamment l'approvisionnement régulier du marché national en produits de consommation stratégiques et spécialement les viandes blanches durant le mois de Ramadhan, la Direction de commerce d'Oran a pris une série de mesures à l'effet de garantir la disponibilité des

viandes blanches à un prix référentiel, évalué à 320 DA le kilo afin de freiner la spéculation et stabiliser les prix en la matière. Dans ce registre, le directeur de commerce de la wilaya d'Oran a tenu, hier, à rassurer les consommateurs quant «à la disponibilité de tous les produits, sans exception, durant le Ramadhan sur le marché local». «Pour ce mois sacré de 2026, il n'y aura pas de souci puisque le marché abonde en produits en tous genres car il s'agit tout naturellement d'un mois qui est identique aux autres mois de l'année sauf que je lance un appel aux citoyens de faire preuve de rationalisation de la consommation et de s'éloigner du gaspillage des produits alimentaires», a-t-il souligné. Le même responsable a, en outre, indiqué qu'une campagne de sensibilisation a été lancée, ce lundi 9 février, par la Direction de commerce avec la participation des Associations de défense

des consommateurs, les administrations, les services de sécurité et l'Union générale de commerçants et des artisans algériens (UGCAA), cette campagne devant durer jusqu'au jour de l'Aïd El Fitr. Concernant les viandes rouges, l'attaché de la communication de la même Direction a, pour sa part, fait état d'un premier arrivage d'une jolie quantité de 487 tonnes de viande rouges sur le marché de consommation local laquelle sera suivie incessamment par un deuxième arrivage d'une quantité importante prévue cette semaine. Signalons au passage que pour ce mois de Ramadhan, six (6) importateurs spécialisés ont été autorisés à en importer afin de répondre à la demande habituellement croissante durant ce mois. A noter que 10 marchés de proximité ont été installés dans la wilaya dont un au niveau de l'EMEC de Médina Jadida, depuis ce lundi 09 février.

«Projet Innovant» L'Université d'Oran 1 obtient 11 labels

Les étudiants et chercheurs de l'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella ont obtenu, jusqu'à présent, 11 labels «Projet Innovant», décernés par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, a-t-on appris, mardi, de l'incubateur de cet établissement universitaire. Le projet «Media Nova», porté par les deux étudiantes Rebib Chahinez et Dahmani Fatima, licenciées en information et communication de l'Université d'Oran 1 en 2025, a dernièrement reçu le label «Projet Innovant» attribué par le ministère, a indiqué à l'APS le responsable de l'incubateur, Pr. Rouane Hassan-Omar. «Media Nova» est une plateforme numérique innovante qui propose des services intégrés en marketing digital, design et identité visuelle, publicité et gestion des réseaux sociaux, production média et formations numériques, avec comme objectif de faciliter l'accès des entreprises, institutions et porteurs de projets à des services médias professionnels, rapides et accessibles, à travers une solution numérique unique. Ce projet est le 11e à obtenir le label «Projet Innovant» au sein de l'Université d'Oran 1, plusieurs étudiants et chercheurs accompagnés par l'incubateur ayant déjà obtenu ce label, ce qui met en avant «la transformation concrète de l'idée en solution technologique, médicale ou numérique servant l'économie et la société algérienne», a ajouté le Pr. Rouane. Le label «Projet Innovant» a été attribué à plusieurs projets dans des spécialités scientifiques, parmi lesquels le projet «Mirai Solution» basé sur l'optimisation de nanoparticules pour mieux protéger les patients et réduire les inflammations liées à la thrombose, le projet médical intelligent «VEDI», qui est un système de détection et de suivi veineux de haute précision, en plus de «MTB Plex», qui consiste en un kit à faible coût pour la réaction en chaîne par polymérase (PCR) destiné au diagnostic de la tuberculose et autres. Le même label a également été attribué à des projets dans des spécialité des sciences humaines, tels que le projet «Aalimni», une plateforme numérique visant à simplifier la relation entre journalistes, responsables et médias, le projet «AUB Soft – Design and Printing», qui se concentre sur la conception de bibliothèques numériques, la documentation et la promotion du patrimoine scientifique, ainsi que le projet «Hadathi», une plateforme dédiée à l'organisation d'événements et à la fourniture d'outils de gestion, de coordination et de visibilité pour les acteurs culturels, académiques et économiques, entre autres. Le même interlocuteur a souligné que cette «orientation basée sur l'accompagnement de projets innovants s'inscrit parfaitement dans les objectifs nationaux visant à faire de l'université un acteur clé de l'économie de la connaissance, en fournissant un cadre de travail adapté et un soutien efficace aux jeunes porteurs de projets».

Salon international de l'industrie automobile et de la sous-traitance Ouverture de la 1ère édition avec la participation de 100 exposants

La première édition du Salon international "Méchanica Algérie", dédié à l'industrie automobile, à la sous-traitance et aux pièces de rechange, a été inaugurée mardi au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, avec la participation de 100 exposants. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous la supervision du directeur de l'Industrie de la wilaya d'Oran, M. Abdelouahab Ammamra, représentant le ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, en présence du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, du président de la Bourse de la sous-traitance et du partenariat Ouest, M. Rachid Bekhchi, du délégué régional du Conseil du renouveau économique

algérien (CREA), M. Mohamed Amine Tazi, ainsi que du wali d'Oran, M. Brahim Ouchène. Organisé par l'agence "Eventrad" sous le patronage du ministère de l'Industrie, en partenariat avec l'AAPI, le CREA et la Bourse de la sous-traitance d'Oran, ce salon connaît la participation d'acteurs du secteur, ainsi que de nombreuses entreprises spécialisées dans la fabrication de véhicules, de pièces de rechange et dans la sous-traitance industrielle, selon les organisateurs. Des fabricants nationaux d'équipements et de composants prennent également part à l'événement, reflétant la diversité des industries et l'évolution de la structuration des chaînes d'approvisionnement locales, précise la même source. La manifestation se distingue par

une forte présence de producteurs de pièces de rechange et d'opérateurs de la sous-traitance industrielle, dans le but de renforcer l'intégration industrielle et de promouvoir la production nationale, ont expliqué les organisateurs, soulignant que cette approche s'inscrit dans la stratégie visant à réduire les importations et à augmenter le taux d'intégration locale. La même source a ajouté que l'organisation de ce salon en collaboration avec des institutions nationales lui confère une dimension institutionnelle manifeste, traduisant l'intérêt des pouvoirs publics pour le développement de l'industrie automobile, en tant que secteur stratégique, et pour le renforcement de l'attractivité de l'investissement.

Cogestion des pêcheries artisanales

L'expérience pilote algéro-japonaise à Oran bientôt généralisée

L'expérience pilote de cogestion des pêcheries artisanales, axée sur l'utilisation des récifs artificiels et menée à Oran dans le cadre d'une coopération algéro-japonaise, sera prochainement étendue à d'autres wilayas côtières, notamment Skikda, Tizi Ouzou et Tipaza, avant d'être progressivement généralisée à l'ensemble du littoral national, a annoncé dimanche le directeur général de la pêche et de l'aquaculture, Miloud Tria. S'exprimant lors d'un atelier à Alger intitulé "Approche de cogestion des pêcheries artisanales à travers l'utilisation des récifs artificiels", organisé dans le cadre d'un programme de coopération technique avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), M. Tria a souligné l'importance de cette initiative lancée en 2021, visant à renforcer la gestion participative et durable des ressources halieutiques. Dans ce contexte, il a insisté sur l'intérêt de cette approche pour la durabilité de la pêche artisanale, rappelant qu'environ 65



% de la flotte nationale est constituée de pêcheurs artisanaux ne pouvant pas opérer en haute mer, ce qui engendre, selon lui, une forte pression sur les zones côtières. Il a estimé ainsi que les récifs artificiels constituent une alternative ration-

nelle pour une exploitation durable des ressources halieutiques. Mettant en avant l'importance des récifs artificiels comme outil stratégique pour la restauration des habitats marins et le soutien de l'activité des pêcheurs, le directeur général a indi-

qué que l'expérience menée à Oran en partenariat avec la JICA a produit des résultats positifs. "La généralisation de cette approche à d'autres wilayas se fera dans le respect du cadre légal en vigueur, notamment le décret exécutif N° 17-363 du 25 décembre 2017, fixant les normes techniques, environnementales et administratives relatives à leur installation", a-t-il précisé. Pour sa part, l'expert japonais en promotion de la cogestion de la pêche artisanale, Nanao Hitonori, a souligné les bénéfices de cette approche, assurant que l'expérience menée à Oran a permis le renouvellement du stock halieutique, la réduction de la pression exercée sur le littoral ainsi que la création de zones marines favorables à la reproduction naturelle des espèces. Outre sa contribution à la restauration des milieux marins et à la gestion durable des pêcheries, cette approche assure également la stabilité des moyens de subsistance des pêcheurs, a-t-il ajouté.

Tiaret
Le Wali reçoit une délégation médicale de l'hôpital Sidi Chahmi d'Oran

Dans le cadre du programme de jumelage entre les établissements de santé publics et les centres hospitaliers universitaires, le wali de la wilaya de Tiaret, M. Saïd Khalil, a reçu une délégation médicale de l'hôpital public Sidi Chahmi Mohamed d'Oran ce lundi après-midi, en présence du président de l'Assemblée populaire de la wilaya, M. Oukel Belkhira, et du directeur de la Santé et de la population de Tiaret. La délégation médicale était composée de professeurs et de médecins spécialistes de plusieurs domaines, notamment la chirurgie vasculaire, la chirurgie maxillo-faciale, la parasitologie, l'épidémiologie et la médecine préventive, la rhumatologie, les soins intensifs et les maladies infectieuses. Du 8 au 9 février 2026, cette délégation a supervisé la mise en œuvre d'une série d'activités médicales et de formation, dont, l'organisation d'une journée de formation sur la leishmaniose cutanée à l'Institut national de formation paramédicale supérieure, à destination du personnel et des services de prévention des établissements de santé. Réalisation d'examens médicaux spécialisés, ainsi que la formation des équipes médicales à l'établissement public hospitalier « Youcef » Demardji de Tiaret, à l'hôpital public de Sougueur et à l'hôpital spécialisé en ORL et chirurgie dentaire de Tiaret. Lors de la réunion, les membres de la délégation médicale se sont déclarés satisfaits des conditions de travail et de l'organisation des établissements de santé hôtes. Un plan d'action a été proposé pour améliorer la prise en charge des zoonoses, et des discussions ont porté sur la réanimation cardio-respiratoire et les soins du pied diabétique. Cette activité s'inscrit dans le cadre du soutien à la formation continue, de l'amélioration de la qualité des services de santé et du renforcement de la coopération entre les établissements de santé, ce qui aura un impact positif sur la santé publique. **L. Bouhala**

Relizane
Ouverture du marché de la Rahma au quartier Lassas

Le wali de Relizane, accompagné du président de l'APW, a procédé à l'ouverture du marché de la Rahma de proximité au quartier Lassas, dans la ville de Relizane, dans le cadre des préparatifs du mois sacré de Ramadhan. La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur du commerce, du chef de daïra de Relizane, du président de l'Assemblée populaire communale de Relizane ainsi que de plusieurs cadres locaux. La délégation officielle a effectué une tournée à travers les différents stands du marché, qui proposent une large gamme de produits alimentaires de base ainsi que des viandes, des fruits et légumes. Lors de cette visite, l'accent a été mis sur la nécessité d'assurer la disponibilité des produits et leur commercialisation à des prix étudiés et compétitifs afin d'alléger les charges pesant sur les citoyens notamment les ménages à revenu limité et de garantir la stabilité de l'approvisionnement durant le mois de Ramadhan. Cet espace commercial à caractère solidaire vise à rapprocher les produits de large consommation des citoyens à des prix abordables, dans le cadre des mesures prises pour réguler le marché et lutter contre la spéculation, tout en renforçant les mécanismes de contrôle et l'accompagnement des opérateurs économiques pour le respect des normes de qualité et des conditions de commercialisation. À cette occasion, le wali a également donné le coup d'envoi d'une caravane de sensibilisation sous le slogan « Non au gaspillage et pour une consommation rationnelle », avec la participation de plusieurs services et organismes concernés. Cette initiative a pour objectif de promouvoir la culture de la consommation responsable et de réduire les pratiques de gaspillage alimentaire, particulièrement durant le mois de Ramadhan, tout en sensibilisant les citoyens à l'importance d'une gestion rationnelle des ressources et des dépenses familiales. **N. Ouadah**

Conseil de la Nation
Une délégation en visite à Sidi Bel Abbès

Par Mohamed Nouar

Par une immersion de quarante-huit heures au cœur de la Mekerra, la commission de l'agriculture et du développement rural du Conseil de la Nation a pris la mesure du dynamisme agricole de Sidi Bel Abbès. Entre prouesses techniques et impératifs de souveraineté alimentaire, la wilaya s'affirme désormais comme le pivot d'une transition rurale alliant tradition céréalière et modernité industrielle. L'accueil réservé à la délégation parlementaire, conduite par M. Lakhdar Moulay Saâdoun, a dépassé le simple protocole pour devenir une véritable vitrine des capacités productives de la région. Le président de la commission n'a pas manqué de souligner la singularité du modèle local, une symbiose réussie entre la terre et l'usine. En mettant en exergue le complexe de machinisme agricole de la wilaya, la délégation a salué une stratégie de substitution aux importations qui transforme l'agriculteur d'un simple exploitant en un acteur intégré d'une chaîne de valeur industrielle souveraine. L'exposé détaillé présenté par Monsieur le premier responsable de l'Exécutif a révélé des indicateurs de performance qui témoignent d'une planification rigoureuse. La cartographie agricole de la wilaya s'appuie sur des chiffres éloquentes avec une superficie emblavée atteignant 192 000 hectares pour l'exercice 2025, un réseau de 2 240 points



d'eau irriguant 170 000 hectares, garantissant une résilience face aux aléas climatiques, une montée en puissance des capacités de stockage avec dix nouveaux entrepôts (500 000 quintaux) et la construction structurante d'un silo stratégique d'un million de quintaux. Cette logistique lourde, pilier de la sécurité alimentaire nationale, se double d'une gestion transparente du foncier. La distribution de 17 000 hectares via la plateforme numérique de l'ONTA à 63 investisseurs ciblés illustre une volonté de rupture avec les anciennes pratiques, privilégiant désormais le mérite et la compétence technique." Ces acquis ne sont pas de simples statistiques, mais le socle d'un développement endogène qui garantit notre autonomie face aux fluctuations des marchés mondiaux", a souligné le responsable de

l'Exécutif Kamel Hadji. La visite de terrain, englobant 17 sites névralgiques, a permis aux sénateurs d'apprécier la pluridisciplinarité du bassin local. De l'écloserie régionale de Tabia à l'exploitation ultra-moderne de la pépinière Hasnaoui, en passant par le bassin laitier dont la production annuelle de 97 millions de litres positionne la wilaya comme un acteur majeur de la filière le constat est unanime, Sidi Bel Abbès est en passe de réussir sa mutation agro-industrielle. Au-delà du constat, cette visite parlementaire préfigure une intensification des investissements. Le programme agricole annoncé pour un futur proche devrait consolider cette dynamique, faisant de la wilaya non seulement un grenier pour le pays, mais aussi un laboratoire d'innovation pour l'agriculture saharienne et steppique de demain.

APW de Chlef
L'investissement, la gestion de l'eau et les préparatifs du Ramadhan au menu

Par N. Aymen

Les traces de la session: «Orientations de l'Assemblée Populaire de Wilaya» ont été lancés officiellement, ce dimanche 8 février, sous la présidence de M. Brahim Bouziane, président de l'instance, en présence du wali de la wilaya, M. Brahim Ghemired. La rencontre a réuni les chefs de daïra, les directeurs des différents secteurs de l'exécutif ainsi que l'ensemble des membres de l'assemblée, dans le but de discuter des principaux dossiers affectant la wilaya et de coordonner les actions pour le semestre à venir. L'un des points centraux de cette session a été l'examen de la situation de l'investissement dans la wilaya de Chlef. Les participants ont analysé les projets en cours, leur état d'avancement ainsi que les obstacles rencontrés notamment en matière de procédures administratives et de financement. La question de l'attractivité de la wilaya pour les investisseurs publics et privés a été abordée, avec un accent particulier sur la nécessité de simplifier les démarches et d'encourager les initiatives locales pour dynamiser l'économie régionale. Un autre sujet majeur a concerné le secteur de l'hydraulique et la gestion des ressources en eau. Les responsables ont discuté des tensions récentes liées au stress hydrique qui a touché la quasi-totalité des communes de la wilaya au cours des dernières semai-

nes. Des solutions concrètes ont été évoquées, allant de la maintenance des infrastructures existantes à la mise en place de mesures de rationnement temporaires et à l'accélération de projets d'alimentation en eau potable pour répondre aux besoins des populations et éviter les pénuries. Le directeur de l'Action sociale a présenté un panorama détaillé des mesures prévues pour accompagner les catégories sociales défavorisées pendant le mois sacré. Selon ses déclarations, les préparatifs ont débuté dès le mois de décembre, avec la mise en place d'une prime spéciale Ramadhan allouée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Le responsable a également évoqué l'ouverture des «restaurants de la Rahma», lieux de restauration collective, destinés à fournir des repas aux citoyens dans le besoin. À ce jour, plus de 30 demandes ont été déposées et ont reçu l'autorisation administrative, après inspection des sites par la commission de contrôle de la wilaya. Cette initiative vise à garantir un accompagnement alimentaire concret aux

familles vulnérables et à renforcer la solidarité sociale à l'échelle locale. Un volet particulier du programme porte sur l'animation des établissements sociaux notamment les centres d'accueil des personnes âgées et des enfants privés de famille. Un programme d'activités festives et éducatives a été conçu afin de recréer une atmosphère familiale et conviviale au sein de ces structures. Les élèves des établissements, relevant de l'Action sociale, pourront également participer au concours du meilleur récitant du Coran, organisé chaque mois de Ramadhan par le ministère des Affaires religieuses. Cette initiative permet de valoriser les jeunes talents et de renforcer leur lien avec les traditions religieuses et culturelles. Le directeur de l'Action sociale a insisté sur l'importance de la collaboration avec les associations et la société civile pour garantir que les aides et les dons parviennent réellement aux bénéficiaires légitimes. Grâce à ce partenariat, les actions sociales sont mieux ciblées et les ressources mobilisées de manière optimale pour répondre aux besoins réels des populations.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article de Charef Kassous «VILLE DE MOSTAGANEM»: La société civile crée son forum pour un développement harmonieux. Le surtitre «VILLE DE MOSTAGANEM» a été malencontreusement remplacé par «Fête de la police à Mostaganem». Nous nous excusons auprès de nos lecteurs et des concernés.

Ramadhan à Alger

18 marchés de proximité prévus

Dix-huit (18) marchés de proximité sont programmés dans la wilaya d'Alger, en prévision du mois de Ramadhan, en vue d'assurer l'approvisionnement en produits de consommation à des prix compétitifs, a annoncé mardi le directeur du commerce de la wilaya d'Alger, Abdelwahab Harkas. Lors d'une réunion de travail organisée au siège de la wilaya pour présenter les différentes mesures et préparatifs du mois de Ramadhan, M. Harkas a expliqué que sur le total des marchés de proximité programmés au niveau de 14 circonscriptions administratifs, huit (8) sont déjà ouverts à Birtouta, Aïn Benian, Bir Mourad Raïs, Hussein Dey, Bab El Oued, Baraki, Dar El Beïda et Bordj El Kiffan. Ces marchés de proximité sont approvisionnés par 448 partenaires, parmi lesquels des grossistes, des importateurs et des producteurs, y compris des groupes publics comme le groupe Giplait et l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC). Concernant les opérations de contrôle commercial et la lutte contre la fraude, le responsable a souligné la mobilisation de 223 équipes de contrôle, dotées de tous les moyens disponibles. Les opérations de contrôle seront intensifiées aux heures de pic de l'activité commerciale pendant le Ramadhan (après-midi, après l'Iftar et les week-ends), a indiqué M. Harkas, précisant

que les opérations de contrôle porteront notamment sur la traçabilité des marchandises et les circuits de distribution, de l'importateur/producteur au grossiste, puis au détaillant. Lors de cette réunion, la disponibilité des différents produits de consommation pendant tout le mois de Ramadhan a été confirmée. Dans ce cadre, le directeur des services agricoles de la wilaya d'Alger, Mehdi Misaoui, a révélé que l'approvisionnement en lait dans la capitale passera de 700.000 litres par jour à 920.000 litres, grâce à sept (7) laiteries. Il a également indiqué que les stocks de pommes de terre, d'ail et d'oignons sont suffisants et seront mis sur le marché spécialement pour le Ramadhan, compte tenu de la forte demande pour ces produits de la part des familles algériennes. Quant aux viandes blanche et rouge, le directeur de wilaya a indiqué la prise de l'ensemble des mesures avec les opérateurs économiques, afin d'en fournir les quantités indispensables, à travers la remise de toutes les autorisations nécessaires et en veillant sur l'opération de contrôle sanitaire sur les viandes importées au niveau du Port d'Alger, annonçant, par là même qu'une quantité estimée à 50.000 tonnes de viandes rouges sera orientée vers les marchés de la capitale, en sus de 30.000 tonnes de viandes blanches (la plupart étant

produites localement). De son côté, le directeur général de l'Etablissement de gestion des abattoirs et des poissonneries, du marché des gros des fruits et légumes de la wilaya d'Alger (EGESAPMG), Réda Attab, a fait état de la prise par l'établissement d'un ensemble de mesures visant à assurer le bon fonctionnement de ses structures et à permettre aux citoyens de s'approvisionner en produits de large consommation. A ce propos, le même responsable a relevé que l'activité du marché de gros des légumes et des fruits, sera tout au long des jours de la semaine, y compris le jeudi (considéré comme un jour férié pour les mandataires), avec la consécration de la période après Iftar jusqu'à minuit pour la réception des marchandises par les mandataires au niveau de leur carreaux, tout en prenant compte de la situation des fellahs venant de différentes wilayas du pays. Aussi, tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés, afin de réceptionner les quantités considérables de différents produits et qui devront s'élever à 11.000 tonnes (5.000 tonnes de fruits et 6.000 tonnes de légumes", détaille M. Attab. Quant au niveau des abattoirs, l'EGESAPMG a mobilisé tous les moyens afin de réceptionner environ 450 têtes bovines, 2.700 têtes ovines et 75 têtes de cheval, soit 238 tonnes de viandes.

Batna

Raccordement de 370 foyers au réseau du gaz dans la daïra de Ras El Aioun



Plus de 370 foyers situés dans 6 mechtas de la daïra de Ras El Aioun (Batna) ont été raccordés, lundi, au réseau de distribution du gaz naturel au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Riadh Benahmed, qui effectuait une tournée d'inspection dans cette région de la wilaya. Il s'agit des mechtas de Bouikhliedjen et de Djar Ennaâma, dans la commune de Talkhemt, d'El Kass, de Zidi, d'Ain Harath et d'El Khendak (commune de Gosbat) qui sont des zones isolées et montagneuses où l'hiver est particulièrement rigoureux. Le raccordement de ces petites localités s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour stabiliser la population dans ces régions à caractère agricole, et améliorer leurs cadre de vie, selon les explications fournies par le directeur de la distribution de l'électricité et du gaz, Faouzi Amzal. Il a indiqué que le coût total de ces projets s'élevait à environ 70 millions de dinars puisés du programme de rattrapage des zones d'ombre et du budget de la wilaya. Le même responsable a ajouté que la daïra qui comprend les communes de Ras El Aioun, d'Ouled Sellam, de Talkhemt, de Rahbat, de Guigba et de Gosbat a bénéficié de 83 opérations pour un investissement public de 4,7 milliards de dinars destiné à raccorder 9.076 logements aux réseaux de l'électricité et du gaz naturel, soulignant que les travaux sont » presque terminés dans les différentes communes ». Au cours de sa tournée, le chef de l'exécutif local de l'exécutif local a inspecté, dans les six communes citées, plusieurs projets de développement touchant à différents secteurs, notamment l'habitat, la santé, la jeunesse, les sports et l'éducation.

Annaba

La mission du Conseil de la nation inspecte plus de 28 sites et structures

La mission d'information de la délégation de la culture, de la communication, de la jeunesse et du tourisme du Conseil de la Nation a inspecté plus de 28 sites et structures vitales relevant des secteurs de compétence de la commission au cours de sa tournée de trois jours à travers cinq communes de la wilaya d'Annaba, a indiqué mardi son président, Mohamed Boukerrou. Dans un point de presse animé au siège de la wilaya, le même intervenant a précisé que cette mission de terrain, engagée sur instruction du président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri et en vertu des dispositions de la Constitution, notamment l'article 137 alinéa 2 et des articles 50 et 51 du règlement intérieur, a permis de constater sur le terrain les travaux de concrétisation de projets programmés et de s'enquérir du rythme de réalisation et de leur aptitude à satisfaire les attentes des citoyens. Cette tournée a concerné les cinq grandes communes d'Annaba, d'El Bouni, de Sidi Amar, de Berrahal et de Seraïdi, a-t-il ajouté, précisant que dans le secteur de la jeunesse, la mission s'est enquis de la situation du stade Abdelkader-Chabou du chef-lieu de wilaya et des structures de proximité, a inspecté, dans le secteur de la culture et des arts, des monuments importants dont la Basilique Saint Augustin et s'est intéressée, dans le secteur du tourisme, aux dossiers des projets sur lesquels le gel a été levé et du



projet de reclassement de la région de Chetaïbi pour renforcer l'attractivité des investissements de la wilaya. M. Boukerrou a affirmé l'importance du soutien de la numérisation des différentes structures et services administratifs dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant la modernisation de l'administration, l'amélioration de la gouvernance locale et le rapprochement du service public du citoyen. Il a également souligné que "la mission a relevé l'ensemble des préoccupations de terrain et des entraves rencontrées par certains projets et établira, sur la base de ces observations, un rapport détaillé qui inclura un diagnostic précis et des recommandations opératoires à soumet-

tre au président du Conseil de la Nation puis au Premier ministre et les autorités supérieures du pays pour prendre les mesures nécessaires en vue de soutenir le développement local et aplanir les écueils techniques et administratifs de sorte à relancer le développement dans la perle de l'Est algérien. De son côté, le wali d'Annaba, Abdelkrim Lamouri, a salué au terme de son accueil de la mission, les efforts de la commission pour relever les réalités de terrain, affirmant l'engagement de l'exécutif de la wilaya à prendre en charge dans l'immédiat les préoccupations relevant des compétences locales et de coordonner avec les instances centrales concernant les grands dossiers de manière à servir l'intérêt général et améliorer le cadre de vie de la population.

Jijel

4,5 milliards DA pour réaliser plusieurs établissements scolaires

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Jijel a bénéficié au titre de l'année en cours 2026 d'une enveloppe financière de 4,5 milliards DA pour la réalisation de plusieurs établissements scolaires des trois paliers, a-t-on appris dimanche auprès du directeur du secteur, Saâd Kissra. Le même responsable a précisé que dans le cadre de l'amélioration des conditions de scolarité des élèves, le secteur a bénéficié au titre de cet exercice d'une enveloppe financière de 4,5 milliards DA pour la réalisation de plusieurs établissements des différents paliers. La wilaya a ainsi bénéficié au titre du programme sectoriel centralisé de projets de réalisation de cinq écoles primaires, deux CEM et un lycée, tandis que le programme décentralisé a retenu pour la wilaya des opérations de réalisation de cinq écoles primaires, neuf classes d'extension pour le primaire, neuf autres pour le moyen et huit pour le secondaire en plus de 10 cantines scolaires et des études de réalisation de trois CEM et deux lycées, selon la même source. Ces projets reflètent les efforts de l'Etat pour l'amélioration des conditions de scolarité et la consolidation des infrastructures de base scolaires de sorte à assurer une école algérienne moderne qui répond aux aspirations des élèves et de la communauté scolaire, a ajouté M. Kissra.

Une Charte de l'honneur
mostaganémois



Ce document se veut le garant de cette "Valeur" inaltérable dont je parle, un pont entre le passé prestigieux et l'avenir de la Cité des 44 Marabouts. Charte de l'Honneur et de la Citadineté Mostaganémoise

Préambule: Être de Mostaganem n'est pas un simple hasard géographique, c'est une responsabilité historique. En tant qu'héritier des Amazighs, des Mérénides, des Arabes et des Andalous, le citoyen de Mostaganem s'engage à protéger l'âme de sa ville contre la banalisation et l'oubli.

La Dignité du Langage (L'Adab)

Le Mostaganémois se reconnaît à la noblesse de son verbe.

Le Serment: Je m'interdis la vulgarité dans l'espace public. Je cultive la "Hadra" (le parler) de nos anciens, faite de métaphores, de pudeur et de respect des aînés.

La Valeur: La langue est le premier rempart de la culture.

La Souveraineté du Foyer (Le Rituel)

Le quotidien ne doit jamais sacrifier l'excellence du patrimoine.

Le Serment: Je préserve les rituels de la table mostaganémoise. La Karantika est un secours, mais mon identité réside dans La patience de la Hrira, la finesse du Mteuem et l'élégance du Lham Lahlou.

La Valeur: On ne juge pas une civilisation à ce qu'elle consomme dans l'urgence, mais à ce qu'elle célèbre dans la durée.

Le Respect du Sacré (L'Esprit des Zaouïas)

Mostaganem est une terre de spiritualité et de science.

Le Serment: Je respecte le silence des lieux de savoir et la mémoire des Saints et Érudits. Je m'engage à transmettre l'histoire de Cheikh Al-Alawi et de nos savants comme un bouclier contre l'ignorance.

La Valeur : La ville est un sanctuaire ; chaque rue porte la bénédiction d'un Marabout.

La Garde de la Pierre (L'Esthétique)

L'architecture est le visage de notre honneur.

Le Serment: Je refuse de défigurer ma ville. Je protège l'harmonie des façades, la propreté de mon quartier et l'intégrité des anciens quartiers comme Tigditt ou la Kasbah.

La Valeur : Détruire la beauté d'une rue, c'est effacer une page de notre livre d'histoire.

Article V: L'Hospitalité Méditerranéenne (L'Ouverture)
Mostaganem est une ville ouverte sur le monde, mais maîtresse de ses valeurs.

Le Serment : J'accueille le visiteur avec la générosité de la "Beldia", mais je reste le garant de nos traditions. Le visiteur doit s'adapter à la noblesse de la cité, et non l'inverse.

La Valeur: L'ouverture n'est pas une dissolution, c'est un dialogue entre égaux.

Article VI: La Transmission aux Générations (Le Flambeau)

La citadineté est un héritage qui se mérite.

Le Serment : J'enseignerai à mes enfants que leur nom est lié à celui des grands Marabouts, des Érudits, des grandes familles, des poètes et des résistants qui ont fait Mostaganem.

La Valeur : Un peuple qui oublie ses ancêtres est une forêt sans racines que le moindre vent emporte.

Le Pacte de Mostaganem

Que cette charte soit gravée dans le cœur de chaque enfant de la ville. Que le changement du quotidien n'entame jamais la Valeur de l'âme. Mostaganem a traversé les siècles par la force de sa foi et de son art; elle survivra à la modernité par la force de notre fidélité.

H. Med Soltane

La dépollution de l'Oued Ain Sefra
un impératif écologique

Par H. Med Krelifa

Lorsque les médias et les citoyens se posent la question sur la pollution visuelle de l'oued Ain Sefra, aussitôt il y a branle-bas de combat. Les autorités mettent tous les moyens en vue de son assainissement. Ces procédés de conjoncture ne durent que le temps que passe la saison des pluies ou à la veille de l'ouverture de la saison estivale mais le «phénix renaît inexorablement de ses cendres». Et c'est l'éternel recommencement. Assainir l'oued, certes mais au prix d'une gestion équilibrée et durable. Son entretien est une obligation, qui doit être mise en œuvre dans le respect de ces écosystèmes fragiles, en vue d'assurer la restauration de la libre circulation des eaux mais également de tout l'écosystème qu'il représente, à savoir le lit et les berges. L'entretien régulier correspond à l'enlèvement des embâcles, débris et les boues, l'égouttage de la végétation de la rive qui obstruent totalement le lit du cours d'eau et forment des barrages, ils ralentissent le courant et favorisent l'envasement sur un linéaire important. Sa réalisation devra se faire pendant des périodes planifiées à l'avance. L'ONA est toute indiquée pour cette



mission. Cette sombre image ne pourrait-elle être améliorée pour fournir aux riverains de l'oued, et aux estivants ou simple citoyen lambda un paysage de meilleure qualité. Cette pollution visuelle qui hélas rythme depuis des décennies la vie de nos concitoyens. Il faut que nos gouvernants soient des visionnaires pour gérer des situations aussi complexes et sachent que l'assainissement de l'oued n'est nullement une fin en soi. Parce qu'il faudra le lier avec les centres historiques qui représentent le véhicule d'une grande partie de notre patrimoine. De nos jours, ces biens fragilisés sont à la limite de disparition parce qu'ils ont perdu toutes significations patrimoniales.

Des opérations de restauration, de sauvegarde, de protection, de valorisation, de revitalisation et d'aménagement sont impératives. En plus d'une topographie aidant et l'existence d'une multitude de ravins, c'est l'ensemble des eaux de la zone périphérique sud (Debdaba, Vallée des jardins, Sayada, Kheir-Eddine, et Mazagan) qui est venu se greffer naturellement à l'émissaire naturel qu'est oued Ain Sefra qu'il faudra gérer impérativement lors de pluies diluviennes. Aujourd'hui, il s'avère essentiel de procéder au curage de la partie dallée mais surtout celle, en bas, des ex trois ponts sans omettre de valoriser les berges qui avant étaient des pépinières fleuries.

Trottoirs occupés et stationnement anarchique

Par Y. Zahachi

À Mostaganem, circuler à pied relève désormais du parcours d'obstacles. Trottoirs squattés par des véhicules, étals commerciaux débordant sur l'espace public, stationnements sauvages aux abords des axes stratégiques : le centre-ville et plusieurs quartiers connaissent une désorganisation chronique qui pénalise quotidiennement habitants, familles, personnes âgées et enfants. Conçus pour garantir la sécurité des piétons, les trottoirs sont progressivement devenus des zones de stationnement informel ou des extensions commerciales improvisées. Contraints de marcher sur la chaussée, les passants s'exposent à des risques réels d'accidents, tandis que la circulation automobile s'en trouve encore davantage congestionnée. Dans tout ça, il faut admettre alors qu'il y a un dysfonctionnement structurel qui traîne depuis de nombreuses



années, avec quelques «mesurettes», de temps à autre. Cette situation ne relève pas d'incivilités isolées, mais d'un problème d'organisation urbaine plus profond dû à plusieurs facteurs dont l'absence d'un plan de circulation cohérent ; des feux tricolores défaillants et signalisation insuffisante ; des arrêts anarchiques de taxis et bus ; une prolifération de «parkingueurs» informels ; l'occupation illicite des trottoirs par certains commerces et chantiers immobiliers ; la sous-exploitation de parkings publics existants, comme celui de la daïra. A ces contraintes, s'ajoutent la croissance du parc automobile, l'urbanisation rapide et l'afflux estival, qui accentuent la saturation des

voies. Résultat : embouteillages permanents, perte de temps, dégradation du cadre de vie et image négative pour une ville pourtant considérée comme l'une des principales destinations du littoral ouest. Au-delà du désagrément quotidien, l'enjeu est aussi sécuritaire et économique. Une ville encombrée et désordonnée freine l'activité commerciale formelle, décourage les visiteurs et détériore la qualité de vie. La protection des piétons et le respect de l'espace public constituent aujourd'hui des standards essentiels de toute po-

litique urbaine moderne. Plusieurs grandes villes algériennes ont engagé des mesures fermes contre le stationnement anarchique, avec des résultats visibles. Mostaganem peut s'inspirer de leurs expériences. Sinon, il y a des solutions concrètes et applicables qui restent envisageables à travers une réponse combinant : répression, organisation et alternatives crédibles. À court terme, prendre des mesures, à savoir : l'application stricte de la réglementation avec verbalisation systématique du stationnement sur les trottoirs ; le déploiement de brigades mobiles et recours aux fourrières ; la libération immédiate des trottoirs et des arcades occupés illégalement ; la re-

mise en service et sécurisation des parkings publics existants et la réhabilitation des trottoirs dégradés. A moyen terme, il s'agit de réactiver le dossier d'étude, actualisation et exécution de l'ancien projet de création de parkings à étages au centre-ville pour absorber la demande ; de mettre en place un parkings relais («Park and Ride») aux entrées de la ville, reliés par navettes ou transport collectif ; de faire la numérisation des places payantes pour améliorer la gestion et limiter l'informel (App) ; de réorganisation des arrêts de taxis et bus ; d'amélioration de la signalisation et des feux tricolores. A long terme, il faut se préparer : à la finalisation d'un plan de circulation global, intégrant les lignes de desserte du tramway ; à la piétonnisation progressive de certaines artères centrales et du front de mer ; au renforcement et à la promotion des transports publics ; à assurer une coordination permanente entre APC, wilaya, services de sécurité et urbanisme. Les solutions existent. Elles exigent toutefois une action concertée et continue des autorités locales, appuyée par une application rigoureuse de la loi. Restaurer les trottoirs, fluidifier la circulation et rendre l'espace public aux citoyens n'est pas seulement une question d'aménagement : c'est un choix politique en faveur de la sécurité, de la dignité urbaine et de l'attractivité économique. Mostaganem dispose des atouts d'une grande ville méditerranéenne. Encore faut-il lui redonner l'ordre et la mobilité nécessaires pour que ses rues redeviennent des espaces de vie plutôt que des zones d'anarchie. Une ville à reconquérir par ses habitants et ses visiteurs.

La gestion du MCO par Hyproc en question

Quel avenir pour Cherif El-Ouazzani

Par Rachid B.

En stage bloqué depuis avant-hier, le Mouloudia d'Oran pré-pare dans une certaine incertitude son prochain rendez-vous en championnat face au MCA. Le nul obtenu à Sidi Ali face à l'Espérance de Mostaganem a, certes, atténué un peu de la tension en interne causée par la défaite à domicile face à l'Olympique d'Akbou mais n'a pas vraiment permis aux Rouge et Blanc de sortir de la crise. Sur le banc face à Ettaradji, Si Tahar El-Ouazzani a, d'ailleurs, troqué sa casquette de directeur sportif pour celle d'entraîneur, non sans avertir ses responsables de l'impossibilité de terminer ce qui reste à jouer de la saison sur le banc de touche. Dès lors, la priorité au MCO est désormais de nommer un nouvel entraîneur de l'équipe-fanion capable de redresser la barre, de remobiliser le groupe et de lui permettre de se reconcentrer sur l'objectif principal du club cette saison, à sa-



voir terminer sur le podium afin de décrocher un billet qualificatif pour une compétition internationale la saison prochaine. A ce sujet, plusieurs CV d'entraîneurs de renom et d'autres, plus anonymes, ont été déposés sur le bureau du directeur du conseil d'administration Hichem Guennad. Parmi ceux-ci, les noms de Lotfi Amrouche et du Tunisien Youssef El-Manaï ont été les plus ci-

tés. L'idéal, pour la direction du MCO, est de parvenir à trouver un successeur à l'Espagnol Carlos Garrido avant que le choc face au Mouloudia d'Oran, de façon à lui permettre de bien connaître son vestiaire et d'assurer, au moins, un micro-cycle hebdomadaire. La question qui se pose, à ce sujet, est relative, toutefois, à l'avenir de Si Tahar Cherif El-Ouazzani au lendemain de l'installation d'un nouveau patron technique de l'équipe professionnelle. Certaines sources généralement bien informées laissent, d'ailleurs, croire que le destin du champion d'Afrique 1990 est déjà scellé et que c'est le patron d'Hyproc him self qui aurait décidé de mettre fin à leur collaboration. D'autres indiscretions attestent, en parallèle, de l'intention de Cherif El-Ouazzani de quitter de son plein gré « ce » Mouloudia dès qu'un nouvel entraîneur est en place et que ses arrières de salaires (deux mensualités) lui sont versées. Rien d'officiel n'a, toutefois, filtré étant donné la politique du silence adoptée par le Mouloudia d'Oran depuis sa reprise par la filiale de la Sonatrach. Une stratégie de communication complètement archaïque, démodée et contre-productive vu qu'elle ne fait qu'accroître les rumeurs et les interprétations erronées qui génèrent, à leur tour, une pression négative dont le club n'a nullement besoin en ce moment précis.

Confédération africaine de football Réunion du Comité Exécutif de la CAF le 13 février

Les membres du Comité Exécutif de la Confédération africaine de football «CAF» se rendront en Afrique de l'Est en vue de la réunion du Comité Exécutif prévue le vendredi 13 février 2026 à Dar Es Salaam, en Tanzanie, a indiqué l'instance africaine sur son site officiel lundi soir. Le Comité Exécutif de la CAF discutera de plusieurs sujets. Il s'agit également d'une étape importante dans le compte à rebours vers l'organisation, en Afrique de l'Est, de la Coupe d'Afrique des Nations au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, prévue l'année prochaine, précise la même source. La réunion sera suivie d'une conférence de presse du président de la CAF Patrice Motsepe, conclut le communiqué de la Confédération africaine de football.

Karaté (Ranking féminin) Cylia Ouikène dans le top 3 mondial



La Karatéka algérienne Cylia Ouikène s'est hissée à la troisième place au Ranking Mondial de la Fédération internationale (WKF), dans la catégorie des moins de 50 kg kumité, alors que sa compatriote Louiza Abouriche (-55 kg/kumité) s'est classée à la 7e place, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de karaté-do (FAK). Les dernières mises à jour du classement mondial de la Fédération Mondiale de Karaté (WKF) pour l'année 2026 confirment une progression fulgurante des championnes algériennes, renforçant ainsi la position de l'Algérie sur la scène internationale du Karaté-do. Dans la catégorie des moins de 50 kg, Cylia Ouikène s'est hissée à la 3ème place mondiale, notamment après avoir décroché la médaille de bronze lors de la Karate 1 - Premier League, organisé la semaine dernière à Istanbul en Turquie, se classant derrière la Kazakhe, Moldir Zhangbyrbay, leader du classement mondial et l'Ouzbèque Gulshan Alimardanova (2e), championne du monde en titre. De son côté, la championne Louiza Abouriche, a confirmé sa présence parmi l'élite mondiale en occupant la 7ème place mondiale. Elle évolue dans une catégorie très disputée, actuellement dominée par l'Egyptienne Ahlam Youssef, l'Ukrainienne Anzhelika Terliuga et la Chilienne Valentina Toro. Ce classement permet aux deux athlètes algériennes de consolider leur statut en vue des prochaines grandes échéances internationales.

Tour national des Ziban 2026 Les cyclistes de l'équipe «Madar Pro Team» poursuivent leur domination

Les cyclistes de l'équipe "Madar Pro Team" ont dominé, dans la catégorie Hommes-seniors, la 2ème étape du Tour national des Ziban en s'adjugeant les trois premières places d'une course sur circuit disputée vendredi dans la commune d'El Kantara (60 km de Biskra) sur 105 km. Pas moins de 43 cyclistes ont participé à cette étape remportée, haut la main, par Oussama Mimouni, suivi de ses coéquipiers, Slimane Badlis et Hamza Mansouri. Dans la catégorie Juniors, 24 coureurs se sont affrontés sur une distance de 86 km lors de cette seconde étape remportée par Abdallah Allal, du MC Alger, talonné par Ahmed-Eyas Kakeche, de l'Union d'El Kantara, et Mohamed Abderraouf Mellak, du Club de Bordj El Kifan. Les courses de cette étape, dont le coup d'envoi a été donné par le wali délégué d'El Kantara, Nacer Zougari, en présence du président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari, ont été très disputées. Le président de la FAC a souligné, dans une déclaration à l'APS, que le Tour national des Ziban, "compétition préparatoire aux prochaines échéances internationales, contribue à faire connaître les atouts touristiques de la wilaya des Ziban". Pour rappel, la 1ère étape de cette compétition, disputée jeudi par une course contre-la-montre en individuel, avait été remportée, là encore, par l'équipe "Madar Pro Team". La 3ème étape, prévue samedi, consistera en une course en ligne entre la cité du 8-Mai 1945 et El Kantara en passant par les communes d'El Hadjeb, de Bouche-groun, de Lichana, de Tolga et Loutaya, puis par les hauteurs reliant Ain Zaatout à El Kantara.

Transferts Adem Alilet de l'USMA à Al-Ittihad libyen

Le club libyen d'Al-Ittihad de football a annoncé la signature du défenseur international algérien Adem Alilet, en provenance de l'USM Alger (Ligue 1 Mobilis), dans une démarche visant à renforcer son secteur défensif en vue des prochaines échéances. La formation libyenne a publié sur ses réseaux sociaux une photo du joueur algérien portant le maillot de l'équipe, accompagnée de la légende: «De l'USM Alger à l'Ittihad libyen un roc sur lequel se brisent les attaques adverses, un guerrier capable de diriger les lignes arrières de l'équipe». Selon la presse locale, l'entraîneur tunisien d'Al-Ittihad, Khaled Ben Yahia, était à l'origine de la demande de recrutement du défenseur algérien, au vu du bon niveau qu'il a affiché en Ligue 1 professionnelle algérienne au cours des trois dernières saisons. La même source a ajouté, que la volonté de Ben Yahia, entraîneur principal d'Al-Ittihad, de recruter Alilat (27 ans) s'explique principalement par sa bonne connaissance des qualités du joueur, d'autant plus que le techni-



cien tunisien, ancien entraîneur de l'Espérance de Tunis, avait travaillé dans le championnat algérien la saison dernière, lorsqu'il a conduit le MC Alger au titre de champion. Il est à noter qu'Al-Ittihad est sortie bredouille de la saison passée, après avoir échoué en championnat et en Coupe de Libye, en plus d'une élimination précoce de la Coupe de la Confédération africaine dès le deuxième tour préliminaire face à Al-Masry de Port-Saïd.

Coupe d'Algérie «jeunes catégories garçons» Le programme des quarts de finale

La commission d'organisation de la Coupe d'Algérie 2026 de football, a arrêté les dates, horaires et stades des rencontres comptant pour les quarts de finale des catégories jeunes garçons prévues en mars prochain.

U16 (24 mars 2026)			
CR Belouizdad	WA Mostaganem	14h30	
RC Relizane	NA Hussein-dey	10h00	
ES Sétif	Académie Laghouat	10h00	
CR Temouchent	Paradou AC	10h00	
U18 (24 mars 2026)			
R Ain Defla	CR Belouizdad	12h00	
Paradou AC	JS Kabylie	12h30	
USM Blida	ES Sétif	12h00	
USM Alger	MC Oran	14h30	
U 20 (24 mars 2026)			
Widad Tissemsilt	ESM Koléa	12h00	
Skaf Khemis	JSM Tiaret	10h00	
CS Constantine	Paradou AC	10h00	
Olympique Akbou	ES Sétif	10h00	

الاستاذ عصمان ا لحو هشام موثق بمستغاثم- ولاية مستغاثم
تعديل القانون الاساسي - إضافة نشاطات-
الشركة ذات المسؤولية المحدودة " ش.ذ.م.ديزاد دوينو"
بموجب عقد حرر بمكتبنا ، بتاريخ 10 فبراير 2026 ، و المسجل في أوانه بمقتشية الطابع و التسجيل
بمستغاثم ، قررا كل من : السيد بن قريش عبد الله (ولد أحمد) بصفته مسير شريك و السيدة المريح رقية
(بنت محمد) بصفتها شريكة في التسيير (بصفتها شريكين) في الشركة ذات المسؤولية المحدودة"
ديزاد دوينو" وباللغة الفرنسية " SARL DZ DUINO " ، الكائن مقرها الاجتماعي : تجديت حي
الرميلة القطعة رقم 43 المحل رقم 02 الحامل لمراجع المسح قسم 26 مجموعة الملكية 04 مستغاثم. ، ذات
رأسمال قدره عشرون مليون دينار جزائري (20.000.000,00 دج) و المقيدة لدى الفرع المحلي للسجل
التجاري بمستغاثم قيد شخص معنوي (معدل) تحت رقم 18 ب 0783816- 27/00- بتاريخ :
2026/01/07 و الحاملة لرقم التعريف الوطني NIF تحت رقم : 001827078381628 . و بقرار
الجمعية العامة غير العادية للشركة أعلاه المؤرخ في 2026/02/10 ، تم تعديل القانون الأساسي للشركة و
ذلك بتعديل المادة الثانية (02) منه والمتعلقة بموضوع و نشاط الشركة حيث تم إضافة نشاطات جديدة
تتمثل في: 1) تجارة بالجملة للأجهزة الإلكترونية والكهرومنزلية : رمز النشاط 303101 / 2) تجارة
بالجملة لكل المعدات و التجهيزات المرتبطة بميدان الكهرباء و الإلكترونيك. رمز النشاط: 303109 / 3)
تجارة بالجملة لعتاد الإعلام الآلي و آلات المكتب ، لواحقها و مستلزماتها رمز النشاط: 305001 / 4)
تجارة بالجملة للأجهزة ، معدات و توريدات الأمن و الحماية (نشاط منظم) رمز النشاط 305003 / 5)
تجارة بالجملة لكل المعدات والمواد المرتبطة بميدان الاتصالات ، راديو اتصالات لواحقها و قطع غيارها
(نشاط منظم) رمز النشاط : 305010 / 6) تجارة بالجملة لتجهيزات المواصلات السلكية و اللاسلكية التي
تقتضي تعيين أو تخصيص مجموعة من الذبذبات (نشاط منظم) رمز النشاط: 305029 / 7) تجارة
بالجملة لتجهيزات أخرى للمواصلات السلكية و اللاسلكية (نشاط منظم رمز النشاط : 305030 / 8)
تجارة بالجملة لتجهيزات المراقبة عن طريق الفيديو غير المجهزة للرؤية الليلية والتي لا تستعمل الإرسال
عن بعد عبر المجالات الهرتزية (نشاط منظم) رمز النشاط: 305035 / 9) استيراد تجهيزات المراقبة عن
طريق الفيديو غير المجهزة بقدرات الرؤية الليلية و التي لا تستعمل الإرسال عن بعد عبر المجالات
الهرتزية (نشاط منظم) رمز النشاط : 437102 / 10) استيراد تجهيزات و معدات و لوازم الأمن و الحماية
(نشاط منظم) رمز النشاط: 437104 / 11) استيراد تجهيزات المواصلات السلكية و اللاسلكية التي
تقتضي تعيين أو تخصيص مجموعة من الذبذبات (نشاط منظم) رمز النشاط: 437106 / 12) استيراد
تجهيزات أخرى للمواصلات السلكية و اللاسلكية (نشاط منظم) رمز النشاط : 437107 / 13) استيراد
منظومات الطائرات بدون طيار على المتن ، قطع غيار و لواحق منظومات الطائرات بدون طيار على المتن
(نشاط منظم). رمز النشاط : 437701 / 14) استيراد التجهيزات غير الحساسة. رمز النشاط : 438101.
والباقى بدون تغيير. تم إيداع لنسختان من العقد ، بالمكتب المحلي للسجل التجاري لولاية مستغاثم-
للاعلان- /الموثق
12.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الاستاذة: زروالي حياة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم اختصاص مجلس قضاء مستغاثم
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزغان - مستغاثم/ الهاتف الفاكس: 045409122
اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
نحن الاستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم الموقفة اثناء الكائن مكتبنا بنهج محمد
خميسي طريق مزغان مستغاثم. بناءا على طلب بنك الفلاحة و التنمية الريفية وكالة بوقيرات 874 ممثلة
بمديرها القانوني، الكائن مقرها ب شارع البريد المواصلات بوقيرات مستغاثم. بناءا على قيد الرهن
القانوني المؤرخ في 2014/07/18 والمشهدر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2014/08/03 حجم 73 رقم 13 و
الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2018/10/22 تحت رقم 18/1363 الممنوحة بناءا على الأمر
بمنح الصيغة التنفيذية للرهن القانوني الصادر عن رئيس محكمة مستغاثم بتاريخ 2018/10/03 ترتيب رقم
18/00792. تنفيذا لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 2022/11/16 تحت رقم 22/01099 صادر عن
رئيس محكمة مستغاثم نعلن عن بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني المملوك لورثة العربي بن شريف عبد
الله. التعيين: حق الامتياز على الحصة الكاملة لقطعة أرض فلاحية كائنة ببلدية سيرات من مستعمرة فلاحية
فردية سي عبد الغني رقم 45 تقدر مساحتها بـ 03 هكتار 80 أربها بنر، قسم 08 مجموعة ملكية رقم 171.
السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ اثنا عشرة مليون
وستمائة ألف دينار جزائري (12.600.000,00 دج) و بعد انقاص العشر يصبح احدى عشر مليون
وثلاثمائة و أربعون سيعون ألف دينار جزائري 11.340.000,00 دج. وحاليا لمن يتقدم بأعلى عرض ولو
كان أقل من السعر الافتتاحي. و قد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2026/03/03 على
الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغاثم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف
التنفيذ والحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق
العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانة ضبط
المحكمة.

المحاضرة القضائية
12.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الولاية : غليزان
البلدية : سيدي الزرق
رقم 2026/01
وصل تسجيل التصريح التأسيسي للجمعية
بمقتضى القانون رقم 06/12 المؤرخ في : 18
صفر 1433 الموافق ل 12 جاتفي 2012
المتعلق بالجمعيات تم هذا اليوم 05 فيفري
2026 تسليم وصل تسجيل التصريح بتأسيس
الجمعية المسماة:.

تسمية الجمعية : الجمعية الدينية لمسجد عمر
بن الخطاب دوار العلالية بلدية سيدي لزرق
الكائن مقرها ب دوار العلالية بلدية سيدي لزرق
رئيس الجمعية خلال الجمعية العامة التأسيسية :
العابد محمد
تاريخ ومكان الميلاد : 1975/03/18 منداس
القاطن بدوار العلالية بلدية سيدي لزرق.
مكلف بإدارة وتسيير شؤون البلدية
12.02.2026

مكتب التوثيق
للأستاذ بن محبوب عبد العزيز
الكائن بوبران 14 نهج العربي التبسي
تعديل قوانين الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة
مؤسسة أعمال النسيج والتلبيس م ن ت
مقرها الاجتماعي: بلدية صبرة ولاية تلمسان شارع
العربي أحمد
السجل التجاري : 11 ب 13/00-0264206
بموجب عقد تلتقه مكتب الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ
2023/11/15 في طور التسجيل، تقرر ، ما يلي: 1-
إحالة حصص اجتماعية عن طريق الهبة: وهب السيد بن
طاع الله عبد الحق 50 حصص من 19.250 حصص
اجتماعية التي يملكها في الشركة بقيمة اسمية قدرها
1000.00 دج للحصة الواحدة إلى ابنه السيد بن طاع الله
حاج احمد نصر الدين عضو جديد في الشركة. ب- وهبت
السيدة براهيم حنان 50 حصص من 8.250 حصص اجتماعية
التي تمتلكها في الشركة بقيمة اسمية قدرها 1000.00 دج
للحصة الواحدة إلى ابنها السيد بن طاع الله حاج احمد
نصر الدين عضو جديد في الشركة. التكوين : مائة ألف
دينار جزائري 100.000,00 دج. عين السيد بن طاع الله
عبد الحق مسيرا للشركة لمدة غير محدودة والسيد بن
طاع الله حاج احمد نصر الدين مسير مساعد لمدة غير
محدودة. ستودع نسختان من هذا العقد لدى الفرع المحلي
لمركز الوطني للسجل التجاري.
للاعلان /الموثق
12.02.2026

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net www.lecarrefourdalgerie.dz



Canada

Une fusillade dans un lycée fait au moins dix morts dont l'assaillant



En Colombie-Britannique, "un suspect décrit comme étant une femme brune portant une robe" a ouvert le feu mardi dans un lycée et une résidence d'une petite ville isolée, faisant neuf morts et une trentaine de blessés avant de se donner la mort, selon la police locale. Le Premier ministre canadien Mark Carney s'est dit "bouleversé". Le Canada est en deuil. Un tireur a ouvert le feu mardi 11 février dans un lycée et une résidence d'une petite ville isolée de l'ouest du Canada, faisant neuf morts et une trentaine de blessés avant de se donner la mort, a annoncé la police. La presse canadienne a publié une "alerte d'urgence" de la police évoquant "un suspect décrit comme étant une femme brune portant une robe". Les autorités n'ont pas immédiatement confirmé. Cette attaque, aussi rare au Canada que fréquente aux États-Unis voisins, s'est déroulée à Tumbler Ridge, une petite ville de 2 300 habitants au pied des Montagnes Rocheuses, dans la province de Colombie-Britannique. Un total de 27 personnes ont été blessées, dont deux grièvement, a indiqué la Gendarmerie royale du Canada dans un communiqué. "Mon plus jeune enfant vient tout juste de sortir du lycée (...). Ma fille aînée travaille à 300 mètres de l'école. Encore une fois, il s'en est fallu de peu", a raconté à l'AFP, bouleversé, Trent Ernst, un journaliste local et ancien enseignant suppléant

USA

Un chien conduit la police jusqu'à un enfant disparu

La recherche d'un enfant de trois ans disparu à Louisville, dans le Kentucky, s'est terminée début janvier grâce à un chien intelligent. Le compagnon à quatre pattes a mis les policiers sur la bonne piste. Dans le Kentucky, aux États-Unis, la police de Louisville recherchait un enfant de trois ans disparu. Lors des recherches, un chien est apparu et a aboyé en direction des agents. Il les a conduits vers une voiture garée dans un jardin. Le garçon était assis en sécurité à l'intérieur du véhicule. Le propriétaire du chien et de la maison est inconnu, mais l'animal est considéré comme un héros.

au lycée de Tumbler Ridge. "Des fusillades dans des écoles au Canada, c'était une toutes les quelques années, contrairement à une tous les quelques jours aux États-Unis (...). Mais quand ça se produit dans votre ville, les choses déraillent complètement." Ken Floyd, un responsable de la police canadienne, est resté prudent sur les attributions des tirs, mais a indiqué que le tireur était bien la personne mentionnée dans l'alerte. Le Premier ministre Mark Carney s'est dit "bouleversé" par cette "terrible fusillade" et a annoncé qu'il annulait son déplacement à la Conférence de Munich sur la sécurité, en fin de semaine. "Je me joins aux Canadiennes et aux Canadiens pour exprimer ma sympathie à ceux dont la vie a été bouleversée à jamais aujourd'hui, et pour saluer le courage et l'altruisme des premiers intervenants qui ont risqué leur vie pour protéger leurs concitoyens", a-t-il ajouté sur X. "L'horreur a frappé (...). Pensées aux familles des victimes, aux blessés et à toute la communauté éducative. La France se tient aux côtés des Ca-

nadiens", a déclaré le président français Emmanuel Macron sur le même réseau. C'est la seconde tuerie en Colombie-Britannique en moins d'un an. En avril 2025, un homme avait tué 11 personnes à Vancouver en fonçant avec son camion sur une foule qui célébrait un festival culturel philippin. Mais contrairement à ce qui se passe au sud de la frontière, aux États-Unis, ce type d'attaque est exceptionnel dans les écoles canadiennes. La ville de Tumbler Ridge est connue pour son tourisme de plein air, avec la proximité des montagnes et un parc géologique. Darian Quist, élève dans l'établissement, a expliqué à la chaîne publique CBC qu'il se trouvait en cours de mécanique quand on leur a annoncé que l'école était en confinement. Sans savoir au départ si c'était sérieux, il a commencé à recevoir des photos "terribles" montrant le carnage à l'école. "Nous avons pris des tables et barricadé les portes pendant plus de deux heures", a-t-il raconté, jusqu'à ce que la police arrive pour les escorter hors de l'établissement.

Six cadavres retrouvés dans les montagnes

Une affaire qui secoue la Bulgarie

Six cadavres ont été découverts la semaine dernière dans les montagnes des Balkans occidentales, au nord de Sofia, la capitale de la Bulgarie. L'enquête n'a pas encore permis de déterminer clairement ce qui s'est passé exactement et de nombreuses rumeurs circulent autour de ces macabres découvertes. Selon le chef de la police, Zahari Vaskjov, cette affaire est sans précédent pour la police bulgare. Un procureur a établi des comparaisons avec "Twin Peaks", une série télévisée états-unienne des années 90. Les enquêteurs partent du principe qu'il s'agit probablement de meurtres et de suicides, ou uniquement de suicides. Le 2 février, la police a d'abord découvert trois cadavres dans un refuge de montagne incendié. Selon le bourgmestre du village voisin de Gintsi, les trois victimes présentaient des blessures par balle à la tête. Deux chiens morts ont également été retrouvés dans une autre pièce du bâtiment. Dimanche dernier, trois autres cadavres ont été découverts, cette fois dans un camping-car. Selon l'agence de presse bulgare Novinite, leurs corps présentaient également des blessures par balle.

Elle signale la disparition de son mari

La police le retrouve dans un compacteur à ordures

Une enquête a été ouverte dans l'Ohio après le décès d'un père de famille, retrouvé mort sur son lieu de travail. Un Américain de 34 ans a été retrouvé mort dans des circonstances tragiques, la semaine dernière dans l'Ohio. Son corps a été découvert par la police dans un compacteur à ordures, à l'arrière d'une pharmacie située à Shaker Heights, rapporte Cleveland 19. C'est sa femme, inquiète de ne pas le voir rentrer chez

eux, qui a donné l'alerte dans la soirée du 4 février. Le mécanicien, qui avait monté sa propre entreprise, effectuait des travaux dans un drugstore de la chaîne CVS. Les policiers ont localisé le téléphone du père de famille sur le site du magasin. Après plusieurs recherches, ils ont finalement retrouvé le trentenaire à l'intérieur du conteneur. Les circonstances de ce drame restent à éclaircir et une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de la mort. Une

collecte de fonds a été lancée sur Internet pour aider les proches à financer les obsèques, indique Fox News. « C'était un père aimant et présent, qui entraînait les équipes de hockey et de baseball de son fils. Il adorait soutenir sa fille en danse et en gymnastique. Sa femme et ses enfants étaient le centre de sa vie et il les aimait immensément », peut-on lire dans la description de la cagnotte, qui a déjà permis ce mercredi de récolter près de 30.000 dollars.

Il tue une famille en roulant ivre à plus de 200 km/h

Un homme de 51 ans originaire de Torhout a été condamné mercredi par le tribunal de police de Bruges (Flandre occidentale) à une peine de prison de cinq ans, dont un an ferme, et une interdiction de conduire à vie après un accident ayant coûté la vie à une famille. Le conducteur roulait, au moment des faits, à plus de 200 km/h et était sous influence de l'alcool. L'accident s'est déroulé dans la nuit du 10 au 11 août 2024 sur l'autoroute E403 à hauteur de Rudervoorde. L'automobiliste, qui sortait d'un dîner arrosé avec un ami, a percuté de plein fouet, par l'arrière, la voiture d'une famille originaire de Handzame. Un homme de 29 ans, une femme de 30 ans et leur fille de 8 ans sont décédés sur le coup. L'enquête a révélé que le quinquagénaire roulait à plus de 200 km/h et avait un taux d'alcool dans le sang de 1,6 pour mille. Juste avant l'accident, il avait même pris une photo de son tableau de bord avec son GSM, affichant la vitesse de 220 km/h. Il est également apparu que l'homme avait déjà été condamné à 14 reprises pour des infractions du code de la route et qu'il avait été privé de permis de conduire durant trois mois en octobre 2021. Le ministère public avait requis le 14 janvier dernier une interdiction de conduire à vie ainsi qu'une peine de cinq ans de prison, en partie avec sursis. La défense a pour sa part appelé à limiter la partie effective de la peine à la détention préventive. Le quinquagénaire a été condamné mercredi à cinq ans de prison, dont un an ferme et quatre avec sursis.

Deux hommes volent 300 tablettes de chocolat: leur avocat plaide "la dépendance"

Le tribunal correctionnel de Bruges a condamné deux hommes à quinze mois de prison avec sursis pour vol et association de malfaiteurs. Le butin des deux prévenus comprenait quelque 300 tablettes de chocolat. Deux Géorgiens, Mamuka K. (53 ans) et Ramaz I. (44 ans), se trouvaient au Aldi de Beernem en Flandre occidentale, le 2 août 2025. Un témoin les a aperçus en train de voler des barres chocolatées. Le duo a finalement pu être intercepté le même jour sur un parking de covoiturage à Aalter. Dans le coffre de leur Ford Mondeo, les policiers ont retrouvé 301 tablettes de chocolat, pour une valeur commerciale de 973 euros. Les Géorgiens semblaient préférer la marque Côte d'Or, mais ils ne crachaient pas non plus sur le Milka, JD Gross et les Kinder. L'enquête a révélé que le véhicule des suspects sillonnait régulièrement la Belgique cet été-là, essentiellement la Wallonie et la périphérie bruxelloise. Les Géorgiens ont reconnu avoir commis plusieurs vols à l'étalage, mais on ignore où précisément ils ont constitué ce butin de quelque 60 kilos. Selon la défense des prévenus, leurs clients n'ont certainement pas volé toutes ces tablettes. Maître Anthony Demol a même souligné que son client, I., était accro au chocolat. "Il avait également l'intention d'en distribuer aux enfants de son pays." Les deux prévenus misaient sur une peine avec sursis afin de pouvoir retourner dans un centre de demandeurs d'asile. Le tribunal a tenu compte de leur casier judiciaire vierge et les a condamnés à une peine de prison de 15 mois dont seuls les six mois de préventive sont effectifs.



2

06h55 Bonjour !
10h00 Bonjour ! Avec vous
10h55 Les feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les 12 coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 Le 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Les secrets de la famille Regan
16h00 Le cercle des mensonges
17h30 Familles nombreuses: la vie en XXL
18h00 Familles nombreuses: la vie en XXL
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
19h55 Météo
20h00 Le 20h
20h45 Météo
21h00 C'est Canteloup
21h10 Léo Mattéï, brigade des mineurs
22h00 Léo Mattéï, brigade des mineurs
00h40 Elsbeth
01h25 Elsbeth
02h25 Programmes de la nuit
05h50 Tfo



07h00 Football Club
08h05 La venue de l'avenir
10h05 Cédric Klapisch, au temps des impressionnistes
10h35 Partir un jour
12h10 La boîte à questions
12h15 En aparté
12h45 Clique
13h40 B.R.I
15h15 The Alto Knights
17h15 L'hebd'Hollywood
17h25 Le système Victoria
19h07 La boîte à questions
19h10 En aparté
19h45 Un petit clique en +Magazine
20h30 En aparté
21h10 King & Conqueror
22h45 Jérôme, les yeux dans le bleu
23h40 Un petit clique en +Magazine
00h50 B.R.I
01h40 28 ans plus tard
03h30 Rabia
05h00 Surprise



06h00 Scènes de ménages
08h05 My Boutique Têleshop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Qui veut être mon associé?
00h55 Cauchemar en cuisine
01h50 Cauchemar en cuisine
02h35 Programmes de nuit

06h00 Le 6h00 info
06h30 Télématin
09h55 Milan-Cortina 2026
13h00 13 heures
13h40 Journal météo climat
13h45 Consomag
14h00 Milan-Cortina 2026
20h00 20 heures
20h50 Journal météo climat
20h55 Image du jour
20h57 Les révélations des Victoires de la musique 2026
21h10 Milan-Cortina 2026
22h50 JO Club
23h55 Journal météo climat
01h10 Dans les yeux d'Olivier
02h40 Météo outre-mer
02h45 Le jour du Seigneur
03h10 Présence protestante
03h40 Ça commence aujourd'hui
04h35 Affaire conclue
05h20 La civilisation des arbres
05h35 Pays et marchés du monde

3

08h00 Okoo vacances
10h45 Consomag
10h50 La cuisine des mousquetaires
11h20 Flavie en France
12h00 Météo
12h05 Outremer.l'info
12h15 Ici 12/13
12h20 12/13 Météo régionale
12h25 Ici 12/13
12h55 Milan-Cortina 2026
14h10 OPJ
15h15 OPJ
16h15 Meurtres au paradis
17h20 La p'tite librairie
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal météo climat
19h00 Ici 19/20
19h05 19/20 Météo régionale
19h07 Ici 19/20 édition locale
19h15 Ici 19/20
19h55 Milan-Cortina 2026
21h10 Mort d'un berger
22h45 Journal météo climat
22h50 La France en vrai
00h05 Milan-Cortina 2026



06h55 Portés par le vent : le vol en soufflerie
07h50 Voyage en cuisine
08h20 Invitation au voyage
09h05 Invitation au voyage
09h55 Les mystères d'un papyrus égyptien
11h25 Schliemann et la redécouverte de Troie
13h00 Arte Regards
13h35 Gosford Park
15h50 L'Italie entre ciel et mer
17h25 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes - L'essentiel
20h55 La voisine danoise
23h35 L'algorithme de l'amour
01h10 Crime au village - La conspiration de l'uhudler
02h10 The Quiet Girl
02h45 35 ans, les choix d'une femme
03h40 Arte Regards
04h10 Cuisines des terroirs

TÉLÉVISION

15



22h20

KING & CONQUEROR



Série Drame. Saison 1. Année : 2025. Durée : 50 minutes. Réalisateur : Baltasar Kormákur. Avec James Norton, Nikolaj Coster-Waldau, Clémence Poésy, Emily Beecham, Clare Holman, Geoff Bell, Léo Legrand, Ingvar Sigurdsson, Elliot Cowan, Luther Ford, Bo Bragason.

Le couronnement du roi Édouard approche. Harold de Wessex soupçonne les Merciens de commettre des attaques dans son comté, mais son père refuse de remettre la paix en question : sa fille a épousé Édouard et les Wessex vont accéder au trône. En Normandie, Henri, le roi de France, semble intéressé par un prisonnier de Guillaume, qui s'est enfui...

3

21h10

MORT D'UN BERGER



Téléfilm Policier. Année : 2024. Durée : 95 minutes. Réalisateur : Bonnet Christian. Avec Anny Duperey, Guillaume Arnault, Daphné Girard, Edouard Montoute, Hélié-Rose Dalmay, Sören Prévost, Nadia Fossier, Pascal Gimenez, Côme Thieulin.

Dans le massif du Sancy, au coeur de l'Auvergne, Patrick, un berger d'une quarantaine d'années bien connu de la région, est tué dans des conditions qui se révèlent mystérieuses. Sa mère, Marceline, persuadée que son fils a été tué par des loups, décide de se venger. Mais l'enquête révèle que l'attaque est en fait un meurtre. La volonté de vengeance de Marceline prend dès lors une autre tournure. Qui est donc l'assassin qui lui a ravi son fils unique?



21h10

LÉO MATTÉÏ, BRIGADE DES MINEURS

Série Policière. Saison 13. Année : 2025. Durée : 50 minutes. Réalisateur : Nathalie Lecoultré. Avec Jean-Luc Reichmann, Romane Portail, Louvia Bachelier, Vincent Desagnat, Gwendal Marimoutou.

Après un home-jacking dans la chocolaterie Valentin, Livia, 7 ans, la fille des propriétaires, est enlevée. Alors que Léo Mattéï et son équipe mettent tout en oeuvre pour retrouver Livia et arrêter ses ravisseurs, les enquêteurs vont découvrir que derrière la façade féérique de la chocolaterie, se cachent des secrets de famille bien gardés... Pour cette nouvelle enquête, Léo Mattéï peut compter sur le soutien de Marion et Randal, mais aussi sur deux nouvelles recrues. Justine, d'abord, sa nouvelle partenaire. Récemment diplômée et au fort potentiel, elle fait ses premiers pas sur le terrain. Arrive également Trimoulin, un commissaire aussi fantasque qu'énigmatique...





ORAN

22 | 13

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h53
18h41
69%
50 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

20-12

19-05

22-11

29-13

20-14

28-13

Yémen

L'ONU salue la formation du nouveau gouvernement

Les Nations unies ont salué la formation du nouveau gouvernement au Yémen, estimant que cette évolution intervient à un moment où la nécessité de déployer des efforts renouvelés pour relancer un processus politique global, dirigé par les Yéménites, se fait de plus en plus pressante afin de faire face aux défis politiques, économiques et sécuritaires. Lors de son point de presse quotidien à New York, lundi soir, le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a rapporté les propos de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour le Yémen, Hans Grundberg, selon lesquels la formation du nouveau gouvernement constitue «une étape importante vers le renforcement d'une gouvernance inclusive et le soutien au processus de prise de décision». L'Envoyé spécial a ajouté qu'«il est essentiel de permettre au gouvernement nouvellement formé d'exercer ses fonctions dans un environnement constructif, afin de parvenir à la stabilité, d'alléger les souffrances du peuple yéménite et de contribuer à créer des conditions favorables à une paix durable».

D'ici mi-2027

L'ONU compte retirer la majeure partie des Casques bleus du Liban



L'ONU compte retirer d'ici la mi-2027 la majeure partie des Casques bleus déployés au Liban, dont le mandat expire à la fin de l'année, a indiqué, mardi, sa porte-parole, Kandice Ardiel. La Force Intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) «prévoit de réduire et de retirer tout son personnel militaire d'ici la mi-2027», a déclaré Mme Ardiel à la presse. Les Casques bleus de la FINUL sont déployés au Liban depuis mars 1978, mais ils devront partir à compter du 31 décembre et dans un délai d'un an, conformément à une résolution votée en août dernier. Après la fin de son mandat le 31 décembre 2026, «nous commencerons le processus de rapatriement du personnel et des équipements et le transfert de nos positions aux autorités libanaises», a-t-elle précisé. La porte-parole a précisé qu'après la cessation des opérations de la FINUL, celle-ci aura des missions limitées, notamment «protéger le personnel et les biens de l'ONU» et protéger le départ de ses membres. Les Casques bleus patrouillent près de la frontière avec l'entité sioniste et opèrent actuellement en coopération avec l'armée libanaise. Malgré un accord de cessez-le-feu entré en vigueur en novembre 2024, l'entité sioniste poursuit son agression contre le Liban, et la FINUL a rapporté à plusieurs reprises des tirs sionistes sur ses positions.

Ghaza

L'ONU met en garde contre la poursuite du ciblage des civils

Les Nations unies ont mis en garde contre les risques graves auxquels les civils de la bande de Ghaza continuent d'être exposés en raison des frappes aériennes, des bombardements d'artillerie et navals, ainsi que des tirs menés par les forces de l'occupation sioniste, aggravant ainsi leurs souffrances persistantes depuis plus de deux ans. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a souligné, dans un communiqué, que «les civils sont protégés par le droit international humanitaire où qu'ils se trouvent, et qu'un maximum de précautions doit être pris lors des opérations militaires (sionistes) afin d'assurer leur protection ainsi que celle des infrastructures civiles». Le bureau onusien a insisté sur l'urgence de solutions durables et sur la nécessité d'autoriser l'entrée de matériaux et d'équipements pour réparer les bâtiments endommagés. Par ailleurs, les Nations unies et leurs partenaires ont insisté sur la nécessité de lever les restrictions pesant sur l'action humanitaire afin de leur permettre d'acheminer des fournitures et des équipements vitaux sans entrave. De son côté, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a annoncé la



réouverture du centre de santé d'Al-Bureij à Deir al-Balah, reprenant les services de soins de santé primaires, de santé maternelle, d'analyses de laboratoire et de soins dentaires, après plusieurs mois de fermeture. Cependant, le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a précisé que des milliers de patients restent privés de traitement et de rétablissement, certaines prestations essentielles demeurant indisponibles dans l'enclave, ravagée par deux ans d'agression génocidaire sioniste. Il a affirmé que la priorité consiste à élargir les services locaux, notamment par la réha-

bilitation des installations endommagées et le renforcement des soins critiques, ce qui nécessite l'acheminement de davantage de fournitures médicales, y compris des équipements dont l'entrée requiert «une autorisation difficile à obtenir» de la part de l'entité sioniste, tels que les appareils de radiologie et les équipements de laboratoire. Les autorités sanitaires palestiniennes ont annoncé mardi que le bilan des martyrs de l'agression sioniste depuis le 7 octobre 2023 s'élève à 72.037, tandis que le nombre de blessés a atteint 171.666.

Nucléaire

L'Iran ne «cèdera pas aux demandes excessives»

L'Iran est prêt à "toute vérification" de son programme nucléaire mais ne "cèdera pas aux demandes excessives", a affirmé son président mercredi au moment où l'Iran et les Etats-Unis ont renoué le dialogue. "Nous ne cherchons pas à nous doter de l'arme nucléaire. Nous l'avons déclaré à maintes reprises et sommes prêts à toute vérification", a déclaré Massoud Pezeshkian à l'occasion du 47ème anniversaire de la Révolution islamique célébré cette année sur fond de tensions avec les Etats-Unis. Téhéran et Washington ont repris la semaine dernière des pourparlers à

Oman, pour la première fois depuis la guerre de 12 jours déclenchée en juin par Israël et à laquelle s'était jointe brièvement l'armée américaine. L'Iran, qui veut limiter les discussions à la question nucléaire, défend son droit à l'enrichissement de l'uranium, notamment pour l'énergie. "Notre pays ne cédera pas à leurs demandes excessives. Notre Iran ne cédera pas devant une agression, mais nous continuons le dialogue de toutes nos forces avec les pays voisins afin d'instaurer la paix et la tranquillité dans la région", a souligné M. Pezeshkian. Le président iranien s'exprimait à Téhéran sur la place Azadi

("liberté") pour célébrer l'anniversaire de la Révolution islamique de 1979, un jour férié en Iran connu sous le nom de "22 bahman". La tradition veut que les soutiens du pouvoir se retrouvent en famille ou entre collègues et défilent dans le centre de Téhéran et ailleurs dans le pays. Des femmes voilées en tchador noir arboraient drapeaux de la République islamique et portraits du guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei. Un important dispositif de sécurité, plus large que les années précédentes, était visible, un mois après les manifestations contre le pouvoir des 8 et 9 janvier, a-t-on constaté. Les pays occidentaux, Etats-Unis en tête, et Israël, ennemi juré de la République islamique et considéré par des experts comme la seule puissance nucléaire au Moyen-Orient, soupçonnent Téhéran de vouloir se doter de l'arme nucléaire. L'Iran se défend d'avoir de telles ambitions militaires. Les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sont chargés de vérifier le caractère pacifique du programme nucléaire iranien mais n'ont pas eu accès aux sites depuis plusieurs mois. Outre le volet nucléaire, les Etats-Unis veulent eux inclure la limitation des capacités balistiques et l'arrêt du soutien à des groupes armés hostiles à Israël, comme les rebelles Houthis du Yémen, le mouvement islamiste libanais Hezbollah ou le Hamas palestinien.

Irak

Un mort et 11 blessés dans l'incendie d'une raffinerie pétrolière

Une personne a trouvé la mort, et 11 autres ont été blessées, dont six sont dans un état critique, dans un violent incendie qui a ravagé une raffinerie pétrolière majeure lundi soir dans la province de Salah-ad-Din, au nord de la capitale irakienne de Baghdad, selon des sources médicales et sécuritaires. L'incendie s'est déclaré dans la soirée dans la raffinerie de Salah-ad-Din 2, qui appartient au complexe de raffinerie de Baiji, également connue sous le nom de raffinerie Al-Sumoud, a rapporté le colonel de police de la province de Salah-ad-Din, Mohammed al-Bazi. « L'incendie a entraîné la mort d'un travailleur dont le corps calciné a été retrouvé sur place, tandis que 11 autres ont été blessés avec des blessures de différents degrés de gravité », selon M. al-Bazi. Mustafa al-Kaissi, responsable du service d'urgence de l'hôpital général de Baiji, a indiqué que six des blessés étaient dans un « état critique ». Les équipes de défense civile ont mis sous contrôle l'incendie, a indiqué M. Al-Bazi, observant que les équipes techniques avaient commencé à réparer les dommages et à rétablir les opérations.